

Sidbec, un moment de vérité pour le nationalisme québécois

M. Claude-R. Duguay, professeur au Service de l'enseignement de la production à l'École des hautes études commerciales de Montréal, s'est penché sur les difficultés de la société Sidbec. Nous reproduisons de larges extraits de son étude.

CLAUDE-R. DUGUAY

Il y a vingt ans, le Parti libéral mené par MM. Lesage et Lévesque remportait une éclatante victoire électorale menée sous le thème «Maitres chez nous». (...) Le 18 novembre 1961, la société Sidbec était créée avec, comme premiers administrateurs, cinq Canadiens français dépourvus, pour la plupart, d'expérience dans le domaine sidérurgique ou minier, dont Gérard Filion, ancien directeur du DEVOIR, René Paré, président d'une société d'assurance-vie, reconnus comme des chefs nationalistes de l'après-guerre.

Les principaux objectifs de Sidbec à sa création étaient: la transformation de minerai de fer au Québec, la création d'une sidérurgie sous le contrôle des Québécois dans le but de fournir un marché intérieur, favoriser le développement de l'industrie de transformation au Québec, favoriser la décentralisation industrielle. Ceci représentait l'aboutissement de longues années d'études et de discussions. Dès 1956, le Parti libéral du Québec avait inscrit le projet d'une sidérurgie intégrée dans son programme électoral. Quatre autres années d'études, de discussions et de diatribes sur la faisabilité du projet, de pourparlers et d'hésitation sur ses modalités suivirent la création de Sidbec pour aboutir, à la fin de 1968, à l'achat de Doco, une filiale de la compagnie anglaise Hawker Siddeley, installée à Contrecoeur. (...) Sur le plan technique, le projet Sidbec a tenu ses promesses. Il permet d'utiliser des ressources naturelles abondantes dans notre pays pour fabriquer des produits d'acier utiles à notre industrie. Il fournit des emplois rémunérateurs et présente des défis à nos ressources humaines. Ce projet est créateur de «richesses dans la nation». Par exemple, en 1981, avec des actifs de 920 millions de dollars et une main-d'œuvre oscillant entre 4,500 et 5,000 personnes, plus de 100 millions de dollars en salaires, le groupe Sidbec a traité 1,6 million de tonnes de minerai de fer de la Côte-Nord, récupéré 454,000 tonnes de ferraille, acheté 50 millions de dollars en gaz naturel, 20 millions de dollars d'électricité, 62 millions d'électrodes et de chaux pour produire 1,385 millions de tonnes d'acier primaire et en transformer une partie en produits finis (tôles, barres, fil, clous, attaches, etc.). De plus, la présence de Sidbec favorise la compétitivité d'entreprises manufacturières québécoises par son impact sur la structure des prix au Québec. Les buts visés à l'origine sont donc atteints à un certain degré.

Une situation difficile
Sur le plan financier, les résultats sont moins encourageants. (...) Les résultats financiers des dix dernières années (71-81) pour les opérations manufacturières indiquent un déficit d'environ 134 millions de dollars. Depuis 1978, le déficit toutefois n'a été que de 19 millions, ce qui pourrait laisser croire à un certain redressement. Faire tourner efficacement un tel complexe sidérurgique de cette envergure s'apprend-il en dix ans? «Rome ne s'est pas bâtie en un jour.» Au niveau des opérations manufacturières, le redressement des trois dernières années pourrait indiquer que Sidbec a atteint une maîtrise technique et commerciale et une cohésion suffisantes pour espérer devenir rentable en temps normal. La nouvelle direction, qui sous M. de Coster a fait de la rentabilité son objectif prépondérant, ne partage pas cet optimisme face à la crise que connaît l'industrie sidérurgique mondiale en 1982.

La crise actuelle dans l'industrie sidérurgique est une crise majeure, surtout aux États-Unis et en Europe. Au cours des six premiers mois, U.S. Steel a perdu 400 millions de dollars dans ses opérations sidérurgiques. Il en est de même des autres grands producteurs sidérurgiques. Pour le troisième trimestre, on s'attend à ce que les six grands producteurs perdent un milliard de dollars. Les aciéries américaines tournent actuellement à 50% de leur capacité comparativement à 84% en 1981. La demande mondiale d'acier plafonne autour de 700 millions de tonnes depuis plusieurs années.

Face à cette tempête, on peut comprendre la frousse de la haute direction de Sidbec et du ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre Biron douterait même de l'avenir de l'acier! Cet homme, habile politicien, saura sans doute trouver ailleurs de nouveaux motifs d'espérer. L'avis de M. de Coster est plus inquiétant. Selon ce gestionnaire et super-fonctionnaire, «dans une période normale, l'entreprise n'a qu'une performance marginale et dans une période de crise, elle a une performance désastreuse comme celle que l'on connaît à l'heure actuelle». Son équipe de direction a identifié des faiblesses majeures de l'entreprise et a proposé un plan de redressement assez radical devant lequel le gouvernement atermoie non sans raison.

A leur avis, les trois sources de faiblesses majeures sont: la mine, le mode de financement, le manque de focalisation des opérations manufacturières sur les produits les plus rentables. (...) **La principale faiblesse de Sidbec**
La pire faiblesse se trouve à la

tête. Cette faiblesse est inhérente à l'entreprise publique trop dépendante des fonds de l'État: le vrai patron est le gouvernement, plus particulièrement le ministère de l'Industrie et du Commerce qui, depuis 1976, a eu quatre titulaires différents, dont aucun évidemment n'était particulièrement familier avec la gestion d'un complexe sidérurgique. Ces changements de ministres et les changements corollaires de sous-ministres ne manquent pas de créer une forte marge d'incertitude dans la façon d'évaluer les orientations.

De plus, Sidbec doit présenter ses projets en Commission parlementaire. Cela nécessite à la direction de l'entreprise un type d'habileté particulier qui exclut bon nombre de dirigeants formés dans l'industrie privée. Ceci explique peut-être le nombre si petit de dirigeants de Sidbec provenant du secteur même de la sidérurgie. Il est frappant de voir que la plupart des entreprises d'État québécoises ont à leur tête un ancien haut fonctionnaire. (...) Quand la direction de Sidbec présente un plan d'ensemble, on n'arrive pas à le réaliser. On propose un habit, mais on n'achète que la veste, et à crédit! Cela pose également de sérieux problèmes, quand il faut couper les coûts et les emplois.

Le rôle du conseil d'administration, dans un tel contexte, se trouve passablement réduit. Ainsi, en ce moment critique, on entend peu parler. On y retrouve peu d'hommes familiers avec l'industrie sidérurgique qui pourraient compenser les faiblesses de la haute direction actuelle. Entre 1979 et 1981, on a procédé à un changement presque complet de celle-ci, grâce à un sérieux «secouage de pommier». Le recrutement des cadres supérieurs s'est fait non seulement à l'extérieur de l'entreprise, mais aussi hors du secteur sidérurgique proprement dit. Certes les deux vice-présidents de l'administration précédente qui sont restés sont deux sidérurgistes de carrière, mais quelle est leur influence à l'heure actuelle? Ceci ressemble aux remaniements qui surviennent dans les ministères. (...)

De leur côté, les travailleurs syndiqués sont plus sensibles aux discours nationalistes en temps d'élection qu'en temps de négociation. Sidbec a connu quatre grèves ou lock-out en 10 ans, motivés en bonne partie par des divergences de vue sur ce qui constituait un écart raisonnable dans les salaires par rapport aux salaires payés dans les aciéries ontariennes. Le syndicat voulait, dès le départ, la parité de salaires. (...)

Sidbec peut-elle traverser la crise?

Le problème de Sidbec (...) c'est de pouvoir passer à travers la crise actuelle dans la sidérurgie. Elle doit affronter la concurrence en une période d'excédent de capacité. Peut-elle le faire d'une manière qui reste avantageuse pour le Québec en continuant de fonctionner comme à l'heure actuelle?

Si Sidbec conserve un mode de fonctionnement analogue au fonctionnement de nos organismes des secteurs public et parapublic, elle n'est en mesure ni d'affronter convenablement la crise actuelle, ni de se tailler une place qui lui assure une rentabilité raisonnable par la suite. Elle risque de constituer un tonneau sans fond ou s'engloutissent nos ressources. Pour survivre dans la crise actuelle, pour offrir des possibilités raisonnables de rentabilité pour l'avenir, Sidbec doit réformer radicalement son mode de fonctionnement comme société d'État. Est-elle capable?

En prônant la «privatisation» pure et simple de Sidbec, M. de Coster a répondu négativement. Mais «privatiser» dans le contexte actuel de crise revient à quoi, sinon à liquider à un prix dérisoire des actifs de 900 millions de dollars dont la valeur de remplacement est de l'ordre de deux milliards? Et l'on ne compte pas le plus important: l'expertise et la compétence accumulées par les milliers de travailleurs de Sidbec au cours des quinze dernières années. On ne compte pas non plus l'impact psychologique sur notre peuple touché dans l'une de ses aspirations les plus constantes depuis cent ans. (...)

Après vingt ans de mobilisation nationale autour de cet objectif, sans compter les générations antérieures, après douze ans de construction, on ne peut pas se contenter d'arguments comptables et financiers pour liquider ce projet national, sans aller au fond de la question. Le projet Sidbec est-il vraiment impossible? (...)

«C'est le temps que ça change»

Si on résume les options que semble proposer l'actuelle direction à partir de son objectif de rentabilisation financière et comptable, on en retrouve trois: investir un milliard pour devenir plus concurrentiel, spécialiser l'entreprise dans les produits longs, privatiser d'une manière ou d'une autre. Cette dernière option étant considérée par son président M. de Coster comme «la seule avenue réellement envisageable pour la survie et la rentabilité à long terme de Sidbec».

Le Québec n'a vraisemblablement pas les moyens d'investir un milliard de dollars à l'heure actuelle dans un secteur dans lequel on anticipe une surcapacité pour le reste des années 80. (...) «Privatiser» en pleine crise ou démanteler graduellement sont des options difficiles à accepter avant qu'on nous en démontre clairement la nécessité.

L'approche de l'équipe de M. de Coster et les solutions proposées correspondent aux méthodes normales de gestion pour une grande entrepri-

se privée ordinaire. Or Sidbec comme société d'État chargée de réaliser un projet national n'est pas une entreprise ordinaire. Elle souffre de handicaps particuliers et les objectifs qu'on lui assigne rendent sa tâche plus difficile comme pour la plupart des entreprises à caractère national.

Il faut tirer de ce caractère national du projet Sidbec des avantages particuliers qui améliorent ses chances de surmonter la crise. Hormis le support gouvernemental, ces avantages ne peuvent venir que des quelques milliers de personnes qui constituent Sidbec ou d'un noyau suffisant d'entre elles. (...)

Ces personnes impliquées dans Sidbec depuis longtemps et en particulier celles qui peuvent avoir une meilleure vue d'ensemble de l'entreprise croient-elles assez au projet Sidbec pour proposer des solutions qui dépassent la perspective comptable et financière? Peuvent-elles proposer des solutions originales et économes capitalisant sur leurs possibilités accumulées au cours des quinze dernières années?

Une occasion d'imprimer un changement important dans le mode de fonctionnement de Sidbec s'offre avec le remplacement de M. de Coster. Le gouvernement pourrait s'inspirer de la formule prévalant à l'École H.E.C. où le conseil d'administration forme un comité composé de membres du conseil et de professeurs (donc de représentants d'employés clés considérés alors comme

des partenaires plus que comme des facteurs de production). Il pourrait également indiquer aux membres du conseil d'administration sa préférence pour un directeur ayant déjà une bonne expérience de la gestion d'un complexe industriel du genre de Sidbec ou l'équivalent.

Le problème des opérations minières et du soutien de l'activité économique sur la Côte-Nord pourrait être mieux abordé si Sidbec-Normines avait un conseil d'administration plus autonome. Celui-ci pourrait alors inclure plusieurs membres représentant la région de la Côte-Nord. Sidbec pourrait ne garder que 10% des actions de Normines, le reste étant remis au gouvernement ou à d'autres organismes nationaux ou régionaux. Naturellement, on prévoirait les ententes nécessaires pour assurer l'optimisation de leurs activités respectives. Ainsi dans sa gestion des matières premières, Sidbec baserait ses décisions sur les coûts marginaux de production du minerai à Normines même si au plan comptable et financier un autre prix pouvait être utilisé. C'est d'ailleurs ce qui se fait aujourd'hui. L'Iron Ore est constituée aussi de cette façon, c'est ce qui explique «les profits» qu'elle semble faire à l'heure actuelle qui d'une certaine façon sont des jeux comptables entre elle et ses propriétaires.

Le gouvernement pourrait également demander à ses représentants



Un déficit de \$134 millions en dix ans

suite à la page 12

En vigueur du 17 novembre au 20 novembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Rabais de 40%

sur toutes nos robes ordinairement vendues 75\$ à 145\$
le solde ne dure que 4 jours, venez chez Sears sans tarder

45\$-85\$ ch.

Ord. 75 \$ à 145 \$

Un solde bien à-propos pour le Temps des Fêtes! Mesdames, que vous habilliez taille petite, junior, jeune fille ou demi-taille, Sears a sûrement dans son bel assortiment de robes, un ou deux modèles qui vous iront à ravir. Ces robes dernier cri sont confectionnées dans de superbes tissus dont le crêpe et la georgette de polyester et elles vous sont offertes en plusieurs jolies teintes modes. Hâtez-vous pour une meilleure sélection car le solde ne dure que 4 jours.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT
Rayon 31 - robes pour dames



Les mentions 'Ord.' ou 'etat' de Simpsons-Sears Limitee se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, Brossard, Mail Champlain, Anjou, Galeries d'Anjou, St-Jérôme, Carrefour du Nord, St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitee

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

SIDBEC

(suite de la page 11)

du conseil d'administration d'étudier les moyens de traduire dans la gestion de l'entreprise son caractère particulier d'entreprise nationale. Par exemple, une idée assez audacieuse s'inspirant de Tembec ou des Cartonneries Populaires de Cabano serait d'examiner la possibilité de «privatiser» Sidbec-Dosco, c'est-à-dire les opérations manufacturières et la récupération de ferraille en la vendant à une nouvelle société mixte

à laquelle participeraient les employés. En acquérant à bon compte les actifs actuels, cette entreprise aurait sans doute des perspectives de rentabilité intéressantes.

Une formule plus modeste pourrait être de restructurer le capital-actions de Sidbec de manière à y faire participer les employés par exemple par l'acquisition d'actions privilégiées rachetables soit à leur départ de l'entreprise soit au bout d'un certain nombre d'années. Une telle formule a été instaurée dans certaines coopératives laitières comme Agro-

pur pour le paiement des ristournes aux membres.

Quelles que soient les formules retenues, il paraît essentiel que le changement nécessaire dans le fonctionnement de Sidbec pour lui permettre de survivre passe par les gens de Sidbec, employés et Conseil d'administration, plutôt que par le gouvernement et les fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Ceux-ci ont un rôle nécessaire mais ils ne peuvent pas se substituer aux premiers.

Ces suggestions en sont quelques-unes parmi d'autres. Plusieurs formules existent déjà. Elles pourraient être examinées et mises au point par des personnes compétentes. Mais elles supposent d'abord une volonté de survivre et un espoir de pouvoir le faire chez les premiers concernés et les mieux placés pour le faire: les gens de Sidbec, employés et conseil première, sans ces ressources essentielles directement impliquées, le projet national est voué à l'échec. Sans elles, plus forte sera la volonté nationale de maintenir un complexe

sidéurgique intégré, plus les parties impliquées s'enfonceront dans l'engourdissement d'un certain fonctionnarisme et alors les déficits seront intenable. Sans un engagement plus manifeste des employés de Sidbec, les chances de ce projet national dans la crise actuelle sont trop minces. Mieux vaut s'en tenir à la perspective financière et comptable. (...)

Le Parti québécois a remarquablement réussi à mobiliser des forces nationales pour s'organiser comme

parti démocratique. Le gouvernement du Parti québécois n'a pas réussi à mobiliser le sentiment national et les forces nationales dans le maintien et la construction de l'économie nationale. La crise actuelle constitue un moment privilégié, une «minute vérité» pour le nationalisme québécois. Saura-t-on assumer nous-mêmes notre développement économique et social? Ou assisterons-nous à la déroute face à la tempête? «Québec sait-il faire, seulement quand il fait beau?»

En vigueur du 17 novembre au 20 novembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Économisez 150\$

Nos meilleurs manteaux en cuir suédé avec col en fourrure. Choisissez le vôtre...chez Sears



250\$ à

450\$ ch.

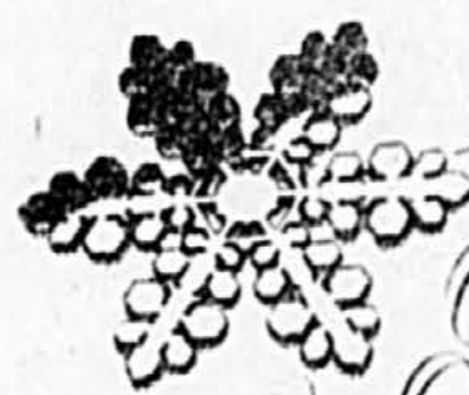
Ord. 400\$ à 600\$

Ne serait-elle pas ravissante cet hiver, vêtue d'un élégant manteau en cuir suédé garni d'un superbe col en fourrure? Sears vous aide à faire de ce rêve une réalité cette semaine en vous offrant un rabais de 150 \$ à l'achat d'un de ces magnifiques manteaux. Confectionné en doux porc suédé, ils sont rehaussés d'un splendide col en regard pour plus d'élégance et sont disponibles dans une sélection de riches couleurs mode dont bois de rose, taupe, beige. Tailles 6-18. A noter que toutes les tailles et couleurs peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Noël approche... un manteau en cuir suédé est une excellente idée-cadeau. Ne n'oubliez pas! Venez chez Sears dès aujourd'hui! MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT Rayon 17, manteaux pour dames

Du cuir.



c'est meilleur naturellement



*Nos meilleurs vendeurs
Nos meilleures affaires!*

Les mentions 'Ord.' ou 'ch.' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, Brossard, Mail Champlain, Anjou, Galeries d'Anjou, St-Jérôme, Carrefour du Nord, St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

vous en avez pour votre argent...et plus

EN VRAC

Sidbec félicite et met à pied on même temps...

M. Réjean Lévesque
Directeur-gérant
Usine de Bouletage
Sidbec Normines
Port-Cartier, P.Q.

M. le Gérant de l'usine,

Je vous retourne par la présente l'insigne gravé en or du sigle de la compagnie que vous m'avez fait parvenir pour mes cinq années de service. Mon geste en est un de protestation parce que je trouve simplement insultant à ma dignité de travailleur de recevoir cette «gratification pour service rendu» dans le contexte de crise que les travailleurs subissent actuellement à Sidbec.

Puis-je vous rappeler que cent (100) mises à pied seront effectives cette semaine à Sidbec Normines? N'est-il pas pour le moins paradoxal que la compagnie, d'une part, distribue des «médailles» en nous félicitant du travail accompli et, en même temps, met cent des nôtres à la porte parce qu'elle n'a plus besoin d'eux!

Vous étiez la semaine dernière à la manifestation à laquelle participaient majoritairement les travailleurs(euses) et la population de la région pour revendiquer le droit fondamental de travailler (ou de vivre; c'est pareil!). Comment pouvez-vous prétendre être pour la défense du droit au travail alors que vous participez au sein de la direction de Sidbec à bafouer ce droit: on peut ajouter aux cent mises à pied déjà effectives un arrêt de travail de deux mois dès le 4 décembre prochain. Nous n'avons aucune garantie de la reprise des opérations après cet arrêt. D'ailleurs, le gouvernement-patron semble nous préparer bien plus à une fermeture définitive si on considère toutes les déclarations émises depuis les derniers mois par les Biron, Parizeau et cie! (...)

Pierrette BÉLISLE
Travailleuse à l'usine
de bouletage
Port-Cartier

Syndiqués exploités par leurs propres syndicats

Les employés de Chrysler sont en grève. La compagnie risque de fermer ses portes. Le syndicat se pourleche les babines. De toute façon, s'il y a 10.000 chômeurs de plus au pays ce sera la faute des patrons, cette race maudite qu'il faut détruire à tout prix. En effet, n'est-ce pas eux qui exploitent les employés en leur donnant un emploi en temps de crise économique? Ne sont-ils pas coupables d'avoir réussi à redorer leur blason en mettant sur le marché des autos concurrentielles fort appréciées du public? Parce que la compagnie, qui connaît des difficultés depuis quelques années, commence tout juste à se redresser, n'est-il pas normal qu'elle se saigne à blanc pour ses travailleurs?

Apparemment 70% des grévistes répondent OUI à ces questions. Ils sont prêts à perdre leur emploi juste pour le plaisir de tenir tête à leur «BOSS». Quel réconfort! Noël s'en vient, les comptes de toutes sortes arrivent à un rythme effarant. Peu importe! Si la compagnie ferme il y aura toujours l'assurance-chômage.

Mais qui paiera pour cette assurance-chômage supplémentaire, pour ces 10000 emplois perdus? Évidemment, les travailleurs, ceux qui verront leur cotisation à l'assurance-chômage augmenter de 40% en janvier et leur salaire de 5% s'ils sont chanceux et qu'il en reste encore quand leur tour arrivera. Et il faudrait applaudir les syndicats parce qu'ils se battent pour le BIEN-ÊTRE de leurs membres? Ne serait-il pas plutôt le temps de changer notre fusil d'épaule et de parler de l'exploitation des employés par les syndicats?...

Isabelle MARQUIS
Granby

Hommage à l'hôpital Charles-Lemoyne

Sur recommandation du Dr André Bellavance, neurologue de l'Hôpital Charles-Lemoyne, j'ai récemment été transporté par ambulance à ce centre hospitalier, terriblement souffrant. J'avais vaguement en mémoire des nouvelles publiées dans LA PRESSE, il y a pourtant longtemps, au sujet de problèmes administratifs et de conflits syndicaux dans cette institution. Mes préjugés étaient défavorables. Pour le cas où, comme chez moi, le souvenir de telles difficultés aurait laissé quelque trace chez vos lecteurs, je tiens à rendre témoignage de mon expérience. Les commentaires positifs sont si rares de nos jours!

À Charles-Lemoyne, on se croirait dans un hôpital privé de grande classe. On se demande comment, avec un budget sans doute comparable à ceux des autres institutions, on réussit à conserver les lieux dans un état de propreté aussi impeccable. On s'étonne de la discipline et de la courtoisie de tout le personnel, qu'il s'agisse des préposés à la manœuvre des civières ou des responsables de l'entretien ménager. On est rassuré par la sérénité et le comportement professionnel du personnel de nursing. (...)

Au nom de tous les bénéficiaires silencieux de Charles-Lemoyne, merci à tous les artisans de cette excellente besogne!

Bernard TESSIER
Repentigny (Québec)

Pas de pension aux pensionnés à l'étranger!

Vous avez raison, M. Bourgoïn. Comme vous le dites dans votre lettre du 5 novembre à LA PRESSE, il faut supprimer les abus. Les bénéficiaires de pensions de vieillesse qui quittent le Canada et résident en territoire étranger ne devraient pas continuer de recevoir leurs chèques. Je vous admire M. Bourgoïn: à 70 ans, vous critiquez une injustice flagrante. Si l'on exige, comme vous le dites si sagement, que la première condition d'admissibilité à la pension de vieillesse soit de résider au Canada, les enfants d'aujourd'hui qui grandiront en profiteront s'ils s'enracinent.

Merci de nous faire voir un côté de votre maturité.

Louise de Gonzague PELLETIER
Brossard

«LES ENFANTS DE JOCASTE»

Une théorie tirée par les cheveux sur le rôle de la mère dans la sexualité

Nous étions déjà coupables en tant que femmes avec Ève, nous voilà désormais coupables en tant que mères! Et c'est une femme qui nous pend ainsi haut et court avec la corde de la psychanalyse freudienne mise au féminin.

C'est dans «Les enfants de Jocaste», livre qui fait fureur au Québec, que Christiane Olivier, psychanalyste française prend le contrepied du complexe d'Oedipe, amour du fils pour sa mère, sauf que cette fois, ce sont les sentiments de la mère, Jocaste, qui sont analysés.

L'auteur, qui se prétend pourtant féministe, atterrit hélas dans une théorie tirée par les cheveux qu'elle veut absolument rendre imperméable et universelle, envers et contre tout sens commun. Qu'on en juge:

Si les couples ne s'entendent pas, c'est à cause de la mère dévorante, jalouse, incestueuse, car ces fils devenus conjoints rejettent leur femme et son besoin de tendresse comme ils ont passé leur enfance «à se protéger sauvagement du désir de leur mère...», car, c'est connu, les mères lorgnent sans cesse le pénis de leur fils!

Pour la fille, c'est le problème inverse. N'étant pas désirée par sa mère — entendez sexuellement — elle cherchera en vain toute sa vie et jusque dans son lit cet amour sexuel de la mère qui lui a manqué par la force des choses. Elle ne le trouvera évidemment pas auprès de son partenaire qui se refusait à la mater, pour les raisons que l'on sait.

Car sachez que les relations amoureuses ne sont rien d'autres qu'une tentative de retrouver la Mère, qu'un besoin d'être materné/e, qu'un droit à la Régression qui devrait normalement combler d'aise les partenaires sexuels... On n'en sort pas. Une fois trouvé le filon il faut le tenir!

La solution pour tout rétablir dans l'ordre? Faire en sorte que le père retourne au bercail initier sa fille aux joies sexuelles et à la découverte de son corps et du désir de son père, ce à quoi se refuse farouchement la mère qui ne veut partager «son pouvoir oedipien» avec personne. Le lien entre ces deux situations ne semble pas très évident, car si le père s'occupe d'éveiller la fille cela n'empêchera nullement sur le champ sexuel de l'amour mère-fils et ne réduira pas l'emprise présumée de la mère sur la sexualité de son fils. Mais on n'en est pas à une contradiction près.

Lors d'une conférence-débat prononcée à l'Université Laval ces jours-ci, Christiane Olivier a développé sa théorie devant une salle archi-comble et n'a pas ménagé les détails d'une «bonne» sexualité familiale. (...).

Que cherche à accomplir cette psychanalyste avec sa théorie, hormis un succès de librairie? On imagine quelle atmosphère régnerait dans les familles si on mettait en pratique ses conseils. Toute affection deviendrait suspecte car nul n'échappe selon cette réputée psychanalyste à la libido familiale. Cependant seule celle de la

mère est nocive, aux yeux de l'auteur. (...).

Nous avons eu droit à une surenchère de sa théorie: «Si les pères ne mettent pas au monde la sexualité de leur fille en admirant son sexe et en exprimant leur désir pour ce sexe avant l'âge de 6 ans, la psychanalyste est formelle et précise, la fillette sera frigide plus tard. «Et si le père

n'a pas fait cela? C'est le cas chez nous. Peut-on se rattraper?» se culpabilise une pauvre mère. «Hélas, répond madame Olivier devant un auditoire qui l'écoute religieusement, hélas non, il est trop tard.» «Alors, se désespère la mère?» — «Alors? Elle n'aura plus qu'à être polie au lit.»

Les théories de Christiane Olivier, loin de régler des problèmes, en créent une kyrielle d'autres, certains irréversibles, car si l'éducation sexuelle revient aux parents, l'initiation sexuelle, elle, est affaire d'amour d'échange entre partenaires. L'image du père ou de la mère qui viendrait se superposer presque inévitablement bloquerait le courant sexuel et ferait dévier la relation.

Il ne faut peut-être pas se surprendre de l'insensibilité de cette femme aux conséquences de ses trouvailles psycholittéraires elle qui a pu nous raconter, avec un sourire amusé aux lèvres, l'attaque de quatre jeunes garçons qui ont forcé une fillette à leur montrer sa vulve, en la coinçant contre un mur de l'école. Un tableau charmant, illustrant la saine curiosité de ces jeunes... Quant au traumatisme de la pauvre fillette, pas un mot. Les préoccupations de la psychanalyste sont bien autres.

«Freud serait content de moi» a-t-elle conclu. En effet.

Monique BEAULIEU
Claudette BEAULIEU
Marcelle DOLMÉT
Sté-Foy
Cécile UGEUX
Cap-Rouge



Christiane Olivier

Politique irresponsable à l'égard de Cuba

Le Canada envisage sérieusement d'adhérer à l'Organisation des États américains; la question est présentement débattue dans la presse québécoise.

Connaissant le sérieux de votre journal et l'intérêt qu'il porte aux problèmes de l'Amérique Centrale, il nous a paru de première importance d'informer les lecteurs québécois de l'Amendement Symms adopté récemment par le gouvernement des États-Unis. Cet amendement a causé de sérieux remous sur la scène internationale et surtout sur notre continent.

Le sénat américain, suite à une proposition de M. Steve D. Symms, sénateur républicain de l'État de l'Idaho, vient d'approuver (le 10 août dernier) par 69 voix contre 27 un amendement qui autorise le président à utiliser «tous les moyens», y compris les armes et l'envoi de troupes, contre Cuba si ce dernier commet une «agression» dans l'hémisphère occidental. Nous savons cependant que les États-Unis ont déjà plusieurs fois dénoncé une supposée présence cubaine au El Salvador sans réussir à le démontrer publiquement. Le chef même du Bureau des Intérêts Américains à Cuba, M. Wayne Smith, déclarait récemment que la prétendue menace cubaine en Amérique Centrale était dépourvue d'évidence. Ainsi, l'amendement Symms donne le droit aux États-Unis d'attaquer Cuba à tout moment sur une simple accusation non vérifiée.

Par ailleurs, le texte de l'amendement Symms prévoit l'envoi de troupes américaines en Amérique Centrale pour répondre à toute ingérence extérieure. Ce projet de loi prévoit donc la possibilité d'une action militaire en Amérique Centrale ou Cuba sans que celle-ci soit approuvée par le Congrès américain — ce qui entre en totale contradiction avec la «loi sur les facultés de guerre de 1973».

Il est donc évident que cet amendement peut entraîner des conséquences extrêmement périlleuses pour l'équilibre et la paix mondiale. Il favorise dangereusement les solutions par la force et par conséquent la militarisation des rapports internationaux.

Au moment où se dispute une question aussi importante que l'adhésion du Canada à l'O.E.A., il devient impérieux que le gouvernement canadien tienne compte de cette nouvelle escalade dans la politique irresponsable des États-Unis vis-à-vis de l'Amérique Centrale et de Cuba.

Jacques Giguère, Claude Bouchard, Chantal Nault, Evelyn Follain, Jacqueline Joachim, Cécile Deschamps, Max-R. Thalès, Daniel Portela, Suzanne Sloan, Pierre Masson, Marianne Roy, Pierre Héroux, Magaly Skup et Linda Ballantyne.

Membres du Conseil général du Carrefour Québec-Cuba

EN VRAC

Une politique inhumaine à l'égard des réfugiés

L'honorable Lloyd Axworthy
Ministre de la Main-d'œuvre
et de l'Immigration du Canada

Monsieur le ministre

Le Canada a toujours été une terre de prédilection pour les réfugiés politiques que nous avons accueillis avec empressement et que nous avons hébergés avec générosité. Nous en sommes fiers.

C'est pourquoi nous avons appris avec une profonde déception la décision que vous avez prise récemment de supprimer toute aide matérielle aux réfugiés dont les dossiers sont à l'étude. Pourtant ces personnes n'ont que ces maigres subsides pour vivre en attendant que les autorités compétentes statuent sur leur sort.

Nous considérons injuste et inhumaine cette décision qui pénalise subitement et arbitrairement des hommes, des femmes et des enfants qui avaient placé tout leur espoir dans la générosité et la philanthropie du peuple canadien et de son gouvernement.

Au nom de la Fédération des Groupes ethniques du Québec, Inc. et de ses succursales de l'Estrie et de Trois-Rivières ainsi qu'en mon nom personnel, je vous prie, Monsieur le ministre, de reconsidérer cette décision et de permettre ainsi à des milliers de personnes dont plus de six cents à Montréal, qui ont choisi la liberté, qui ont opté pour la démocratie occidentale, qu'elles ne soient pas déçues de notre attitude et continuent de croire aux principes sacrés des libertés fondamentales pour lesquelles le Canada a toujours lutté et pour lesquelles elles ont subi dans leur pays d'origine toutes espèces de tortures et de persécutions.

Dr Kévork BAGHDJIAN
président
Fédération des Groupes
ethniques du Québec, Inc.

50e anniversaire de la mort de Gérard Raymond

Nous célébrons cette année le 50e anniversaire de la mort de Gérard Raymond. Il avait 20 ans, et il aurait eu 70 ans cette année.

Le 5 juillet dernier, le comité des Amis de Gérard Raymond, et le 17 octobre dernier également, la paroisse et les organismes paroissiaux de Saint-Joseph de Québec (où Gérard Raymond vécut la majeure partie de sa vie) ont commémoré le 50e anniversaire de la mort prématurée de ce jeune homme de chez nous dont la cause de béatification est déjà rendue à Rome depuis 1965. (...)

Ce n'est que longtemps après sa mort que sa mère découvrit le journal intime qu'il rédigea sur recommandation de son directeur spirituel, et le remit au séminaire de Québec qui le fit éditer et l'intitula «Le journal de Gérard Raymond» (lequel est toujours disponible). Ce journal a été traduit en plusieurs langues, notamment en espagnol, en chinois, en japonais, etc.

Peu de temps avant de mourir, Gérard Raymond fit une retraite à la Villa Mansère, à Québec, et voici un extrait du texte qu'il écrivit dans son journal: «Cet après-midi, nous avons médité sur le péché, et sur les péchés personnels. J'ai été voir le Père. Il m'a dit ce que c'est que le péché mortel. Merci, mon Dieu, de m'avoir préservé de ce mal; j'ai beau chercher, je ne trouve pas d'occasion où j'ai consenti au péché grave.»

Gérard Raymond avait une faim insatiable de l'Eucharistie (...). Ce modèle de foi, de pureté, d'abnégation et d'espérance, devrait être donné en exemple aux jeunes d'aujourd'hui qui ont soif du beau, d'idéal, qui sont à la recherche de l'Amour de Dieu.

Le séminaire de Québec possède un dossier de plus de son témoignage de diverses faveurs obtenues par l'intercession de celui qui avait pour devise: «AIMER - SOUFFRIR - AIMER».

LES AMIS DE GÉRARD RAYMOND
par: Léandre FRADET
Secrétaire

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

La toute nouvelle façon de déguster les délicieux légumes Del Monte:

Buvez-les.



Vous pouvez maintenant savourer le bon goût des légumes Del Monte autrement que dans votre assiette. Versez-vous un verre de LA JARDINIÈRE... le nouveau cocktail au jus de légumes de Del Monte. LA JARDINIÈRE, c'est un jus parfait que Del Monte a préparé et assaisonné avec les bons légumes de son jardin et un choix spécial de fines herbes. LA JARDINIÈRE de Del Monte. Encore une bonne preuve qu'avec Mère Nature de notre bord, tout le meilleur est pour vous!

Chez Del Monte, Mère Nature est de notre bord.

15¢
UNE BOÎTE MOINS 15¢
ÉCONOMISEZ 15¢ À L'ACHAT
D'UNE BOÎTE DE 19 OZ (540 ML)
OU D'UNE BOÎTE DE 48 OZ (1.36 L)
DE LA JARDINIÈRE.
NE DÉCOUPER QU'UN SEUL COUPON
COUPON DU MARCHAND
0045989H

35¢
DEUX BOÎTES MOINS 35¢
ÉCONOMISEZ 35¢ À L'ACHAT DE
DEUX BOÎTES DE 19 OZ (540 ML) OU
DE DEUX BOÎTES DE 48 OZ (1.36 L)
OU D'UNE BOÎTE DE CHACUN DE CES
DEUX FORMATS DE LA JARDINIÈRE.
NE DÉCOUPER QU'UN SEUL COUPON
COUPON DU MARCHAND
H0665h00



Au marchand: Canadian Canners Ltd. vous remboursera ce coupon à sa valeur nominale plus 7% de frais de manutention, pourvu que vous vous conformiez aux termes de cette offre. Les factures prouvant l'achat de stocks suffisants pour couvrir le nombre de coupons présentés devront être fournies sur demande. Toute autre utilisation constitue une fraude. Poster ce coupon à Canadian Canners Ltd., C.P. 3000, Saint John, N.B. Cette offre prend fin le 1er juin 1983.

UNE ANALYSE DU PROJET LAURIN

«Reniiement final de la démocratie dans l'éducation»

La députée de Jacques-Cartier à l'Assemblée nationale, Madame Joan Dougherty, propose ici aux lecteurs de LA PRESSE une réflexion sur le projet de restructuration scolaire du ministre Camille Laurin. Le projet constitue, à son avis, un reniiement final de la démocratie dans l'éducation au Québec.

Joan DOUGHERTY
Députée de Jacques-Cartier

Il existe, au coeur des problèmes du Québec dans l'éducation publique en général, et en ce qui concerne le Livre blanc du docteur Laurin en particulier, un sérieux manque de confiance dans le processus démocratique.

Le gouvernement québécois actuel, soit par ignorance ou égocentrisme, croit qu'il doit contrôler l'éducation dans la province et que les autorités de l'école locale doivent administrer les décisions du gouvernement.

Pendant que le gouvernement parle de décentralisation et de démocratie, il agit de façon contradictoire. Les multiples changements administratifs, financiers et pédagogiques, faits successivement au nom de la «réforme», ont prêté main-forte à l'intervention gouvernementale à un tel point que le processus démocratique de l'école communautaire est devenu impotent.

Normalement, la responsabilité pour l'éducation de nos enfants passe du ministère de l'Éducation (MEQ) aux commissions scolaires et, à la suite d'élections locales, à la communauté. Les rôles sont maintenant renversés: c'est l'administration de l'école qui devra répondre au ministère.

C'est ainsi que la démocratie cède la place au totalitarisme. Ce renversement alarmant va à l'encontre du cheminement de certaines des pensées les plus respectées en éducation depuis les vingt dernières années. Voyons un passage du Rapport Parent de 1964, volume IV, page 23:

«La qualité de l'enseignement tire aussi profit de l'organisation démocratique du système scolaire, car cette qualité ne dépend pas seulement de la valeur des maîtres et d'une direction centrale éclairée, mais aussi des suggestions, de l'initiative, du contrôle et de la collaboration que veut y apporter toute la collectivité.

«L'initiative locale, appuyée sur l'intérêt porté à la cause de l'enseignement peut souvent favoriser, mieux que le pouvoir central, des innovations pédagogiques et une hausse dans la qualité de l'enseignement.»

Une lecture superficielle du Livre blanc indiquerait que le ministère est d'accord, en partie, avec la pensée

du Rapport Parent car il condamne, à maintes reprises, le contrôle zélé du système d'éducation par les bureaucrates.

À la page 30 du Livre blanc, on peut lire: «Le ministère serait finalement partout présent, ne serait-ce que par les règles du jeu qu'il énonce et dont il contrôle l'application. En occupant ainsi les champs d'activité du système scolaire, le ministère se ferait envahissant et encombrant...», et en page 24 du Livre blanc, «Pas de vraie démocratie sans véritable responsabilité; et pas de vraie responsabilité sans vrai pouvoir.»

Quels sentiments des plus admirables! Mais comment Laurin se propose-t-il de relever un tel défi? Comment tentera-t-il de restaurer la démocratie et mettre fin au contrôle gouvernemental et à l'intervention bureaucratique?

Grâce à une logique habile, le Livre blanc parvient à conclure que les vraies bêtes noires du système de l'éducation résident au sein des commissions scolaires démocratiquement élues et que ce sont elles, par conséquent, qui devront subir une transformation rigoureuse.

L'argument veut qu'un excès de législation et de règlements gouvernementaux ait tellement rongé le pouvoir des commissions scolaires qu'un «rajustement» de leur statut est maintenant nécessaire.

Le mot rajustement est bien charitable. Le Livre blanc propose l'abolition des commissions scolaires présentement élues par le peuple et les remplace par un Conseil scolaire

pour chaque école. Ce Conseil serait formé principalement de parents élus par les parents de l'école et responsables de la gestion de l'école.

Dans chaque région géographique, les présidents des Conseils scolaires, ainsi que trois personnes nommées par les représentants élus dans les municipalités de chaque comté régional, formeraient la commission scolaire.

Comme l'explique le Livre blanc, en page 61:

«C'est dire que sera abandonnée la représentation au suffrage universel direct, ce mode de représentation devenant dès lors le propre du conseil d'école et des élus municipaux. Communauté de service aux écoles, la commission scolaire pourra ainsi s'articuler plus directement à la vie et aux projets éducatifs des écoles...»

Je ne puis appuyer ces changements parce que je crois qu'ils introduisent de sérieuses lacunes qui compromettront la qualité de l'enseignement public.

L'abolition de la représentation au suffrage universel mine la responsabilité de la commission scolaire vis-à-vis de la communauté. Puisque chaque conseil scolaire est responsable uniquement aux parents des enfants de l'école concernée et que chacun des présidents siègera comme représentant de «sa propre école», qui sera responsable vis-à-vis des citoyens de la région?

À qui les citoyens doivent-ils exprimer leurs idées concernant la façon dont leur argent est dépensé, concernant la qualité et les priorités de l'en-

seignement dans leurs écoles? Parce que les citoyens ont été privés de leurs droits de représentation, sur qui peuvent-ils compter pour être leur porte-parole aux écoles et au gouvernement concernant les matières éducatives?

Les écoles seront elles-mêmes affaiblies en ce sens qu'elles perdront aussi l'impact politique qu'elles peuvent présentement exercer par l'entremise des commissions démocratiquement élues.

Les écoles seront plutôt directement en relation avec le MEQ. Il est inévitable que leurs voix auront peu de force. Les écoles seront isolées et impuissantes.

Une fois les commissions scolaires éliminées, le Livre blanc promet de vastes et nouveaux pouvoirs aux parents de chaque école. Mais ces promesses deviennent illusoire et hypocrites lorsqu'on constate que le projet Laurin fait allusion constante au maintien du contrôle du gouvernement.

En permettant aux parents de chaque école de déterminer par voix majoritaire les priorités du programme d'enseignement, tous les enfants recevront-ils l'éducation qui répond le mieux à leurs besoins?

Pourra-t-on pourvoir adéquatement aux besoins éducatifs spéciaux? Les enfants surdoués seront-ils bien desservis? Les «lâcheurs» auront-ils des services appropriés?

Le Livre blanc est de mauvais augure en ce qui a trait à la continuité des programmes et la planification solide des ressources humaines et matérielles. Dans le projet Laurin, les parents sont appelés à entreprendre plusieurs tâches pédagogiques et administratives.

Ce qui m'inquiète, c'est l'instabilité des programmes et du personnel en assignant ces rôles à un groupe de parents qui change constamment.

Les enfants grandissent et grandissent; de nouveaux enfants et de nouveaux parents entrent à l'école. Les familles ont également tendance



Le Dr Camille Laurin

Effectivement, le Livre blanc mine son propre argument. Dès qu'un pouvoir semble avoir été délégué, il est immédiatement qualifié d'une phrase apte à le limiter... «tel que prescrit par la loi et les règlements», «prescrit par le ministre», «autorisé par le ministre», «en conformité avec les lois, règlements et pratiques en vigueur».

En réalité, le Livre blanc semble indiquer que l'autorité du gouvernement sera non seulement maintenue, mais renforcée.

«Aujourd'hui plus que jamais, il importe qu'une forte autorité centrale puisse efficacement protéger les droits de tous et procéder à un partage équitable des ressources publiques, conformément aux grands paramètres des opérations budgétaires de l'État.» Livre blanc, page 68.

Analysé de près, le Livre blanc décerne au ministère de larges et nouveaux pouvoirs dans le domaine de la pédagogie, du personnel, des finances et des aménagements.

Le projet Laurin indique que les directions régionales du MEQ «sont appelées à accroître leur insertion dans le tissu socio-communautaire des régions, à y établir des liens organiques et soutenus avec les commissions scolaires, à y être véritablement des plaques tournantes des circuits d'information et d'animation, à devenir ainsi, grâce à leur enracinement et à leur perméabilité, les interlocuteurs sans cesse interrogateurs des instances centrales du ministère.» Livre blanc, page 71.

De plus, il est évident que les bureaux régionaux du MEQ devront assumer la plupart des rôles politiques importants ayant appartenu jusqu'à maintenant aux commissions scolaires.

Voilà qui constitue un dangereux renversement de rôles puisque la fonction politique légitime des commissions scolaires universellement élues sera usurpée par des employés du MEQ qui n'ont aucune base communautaire légitime.

Et le tour est joué! En rationalisant astucieusement l'abolition des commissions scolaires et en faisant des employés du MEQ les nouveaux représentants du peuple, tous les centres de responsabilité du système ont été manipulés afin de gravir les échelons jusqu'à l'État. Le ministère n'a plus de compte à rendre à personne. Aucune explication de la part du Dr Laurin ne peut justifier ce vice de forme sérieux et fondamental de sa proposition. Pire encore! La qualité de l'éducation de nos enfants souffrira les conséquences du projet Laurin.

La proposition du gouvernement présume que la qualité de l'enseignement sera d'une façon assurée simplement en donnant aux parents la responsabilité d'administrer leur école. Mais comment peut-on être certain que les écoles d'une région rencontreront la grande variété de besoins spéciaux requis afin de desservir toute la population étudiante de cette région.

Un exemple spécifique servira à souligner les difficultés de ce projet. La plupart des commissions scolaires offrent présentement une variété d'opportunités d'apprendre le français, langue seconde, dans le secteur anglais. Les programmes sont offerts dans des écoles dénommées en considération des besoins au sein du système et au choix des parents.

à déménager fréquemment, spécialement en régions urbaines et en banlieue.

Un enseignement de bonne qualité demande une suite logique des programmes d'un degré à un autre. Cela demande aussi une certaine stabilité du personnel. À mon point de vue, une commission scolaire est beaucoup mieux placée pour offrir la stabilité nécessaire et une planification sérieuse. De plus, un changement constant des programmes scolaires est extrêmement coûteux. Il est irréaliste de même songer à de fréquents changements de textes et de matériel didactique.

Les mêmes réserves s'appliquent aux commissions scolaires proposées.

Les parents-commissaires viendront et iront. Ceci affaiblira la commission puisqu'il faut un certain temps pour connaître les détails de l'enseignement public.

Ces propositions minent complètement toute planification rationnelle des ressources physiques.

Afin d'améliorer l'éducation, il ne s'agit pas d'abolir les présentes commissions scolaires universellement élues, mais plutôt leur redonner les pouvoirs pédagogiques, financiers et administratifs substantiels afin qu'elles puissent jouer d'une prise de décision discrétionnaire suffisante pour faire face effectivement à leurs priorités publiques respectives.

Notre solution permet une plus grande participation significative des parents, puisque si une équitable autonomie est redonnée aux commissions scolaires, celles-ci, en retour, pourront permettre plus de latitude aux initiatives des parents. La vraie décentralisation souhaitée par les écoles aura une meilleure chance de devenir réalité.

Il est impératif que les pouvoirs discrétionnaires des commissions scolaires soient protégés par un droit de taxation qui ne soit pas limité par la tenue d'un référendum.

Il est évident que trois conditions préalables doivent être rencontrées si les commissions scolaires sont appelées à prendre leurs responsabilités pour une bonne administration.

La première est l'élimination de l'intervention bureaucratique excessive de la part du gouvernement, qui entraîne des charges administratives inutiles et coûteuses pour les commissions, les écoles et le gouvernement lui-même.

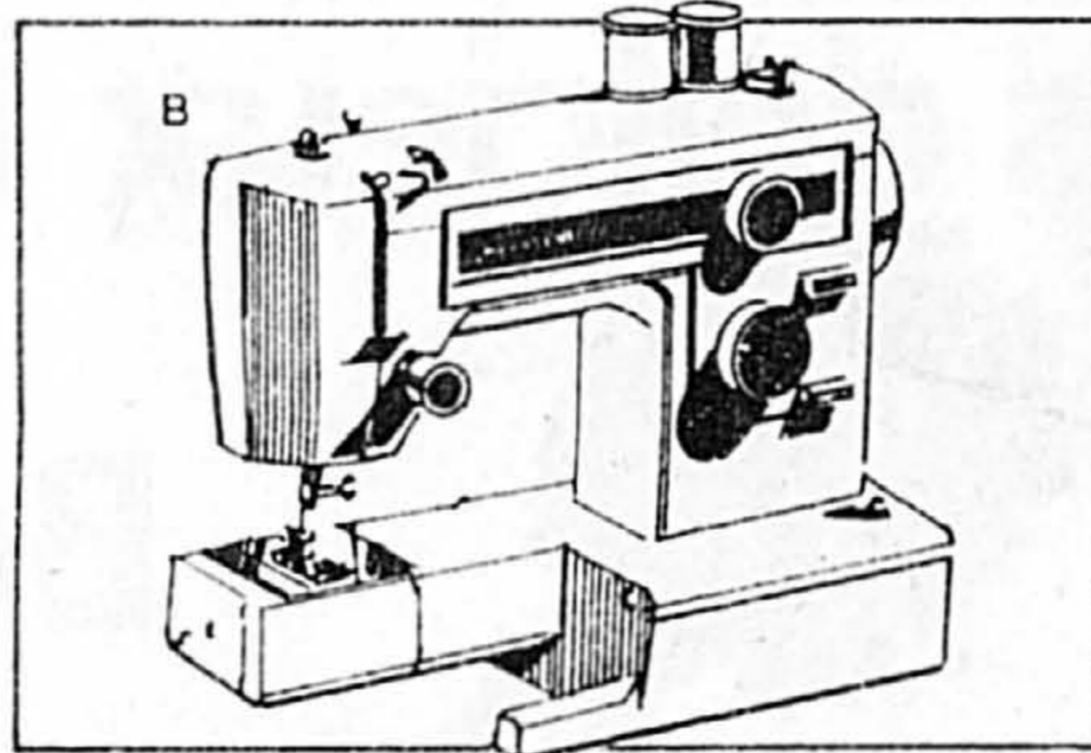
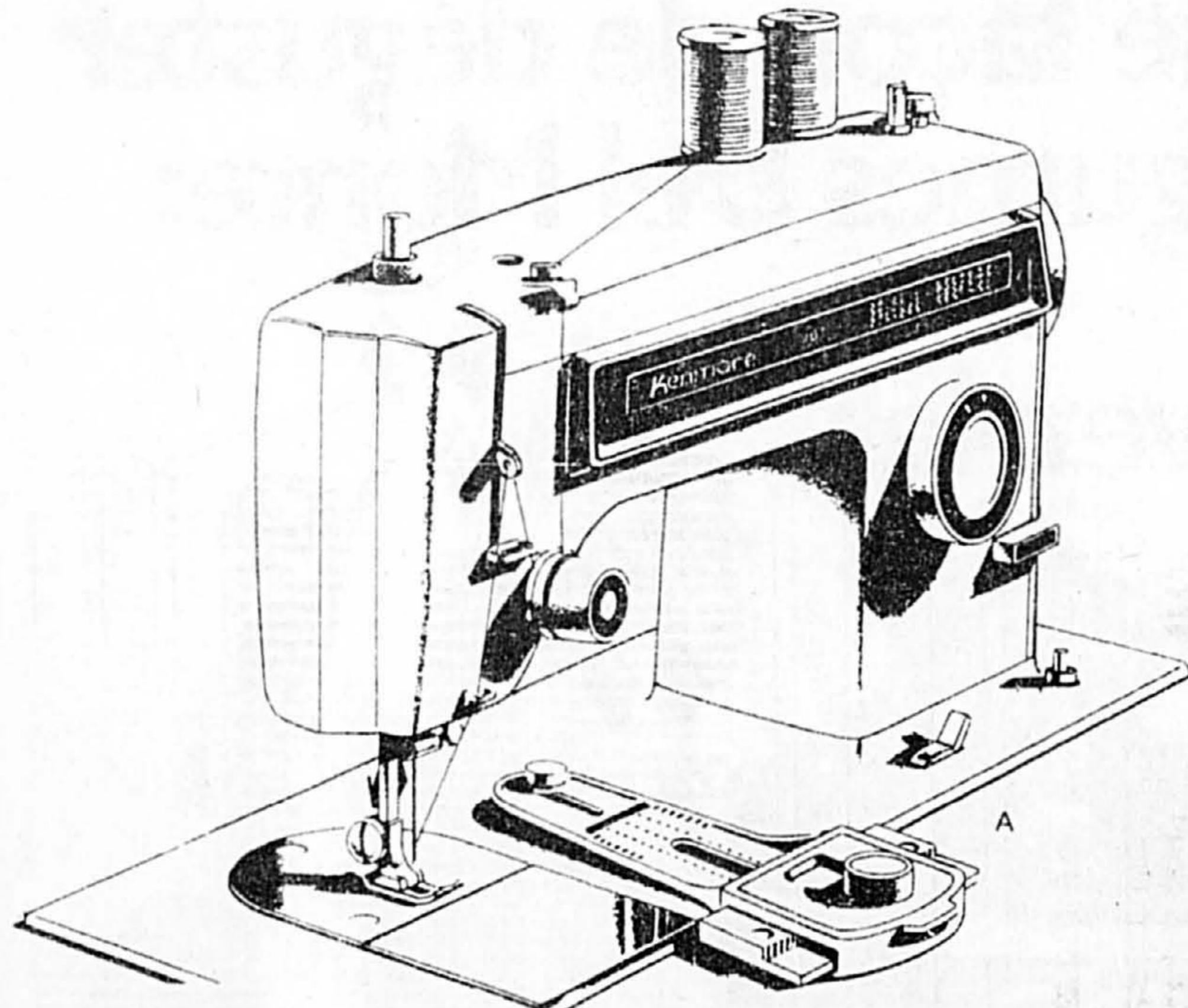
La deuxième est la simplification des contrats du personnel, afin que les clauses ne compromettent pas la qualité de l'enseignement et que les commissions puissent diriger leurs ressources humaines efficacement et à un coût raisonnable pour le contribuable.

La troisième est d'exiger du gouvernement l'établissement de conditions financières stables pour les commissions scolaires. Le Livre blanc du docteur Laurin n'offre surtout pas une vision de la société que la majorité des Québécois partage. Il constitue un reniiement final de la démocratie dans l'éducation — un reniiement du processus même qui donne à l'éducation sa vitalité, car il enlève aux parents et à la communauté le droit démocratique d'être, d'influencer et de demander à un gouvernement scolaire local, à qui on a confié la responsabilité de garantir une éducation de qualité et reflétant les besoins communautaires locaux, de répondre de ses actes.

Réclame nationale de machine à coudre Sears

à bas prix de tous les jours

En vigueur du 17 novembre au 20 novembre, ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Économisez 70\$*

Très bonne machine à coudre Sears...modèle fiable offert à bas prix

199,99\$ ch. Ord. 269,98 \$

b- Machine à coudre à bras libre qui effectue 4 points (2 extensibles et 2 ordinaires). Boutonnière manuelle, marche arrière. Tête garantie 25 ans. 207 481 232 DL.

*Egalement annoncé dans notre catalogue Réclame d'automne 1982.

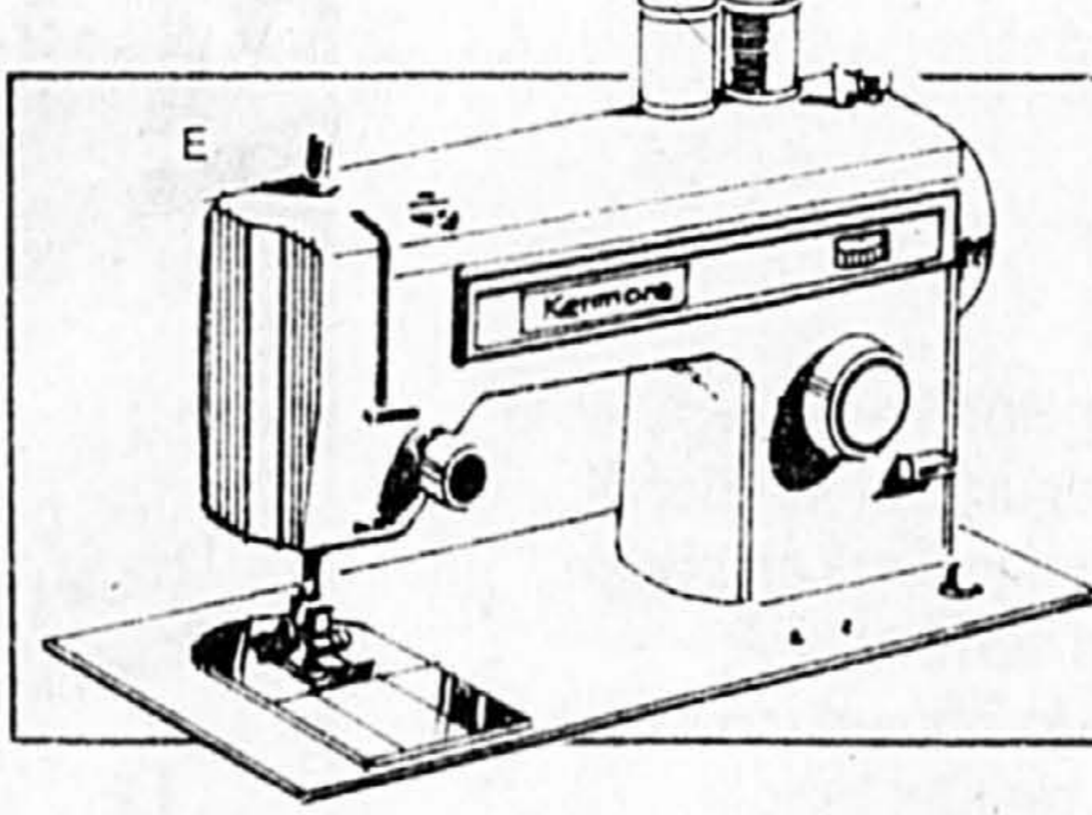
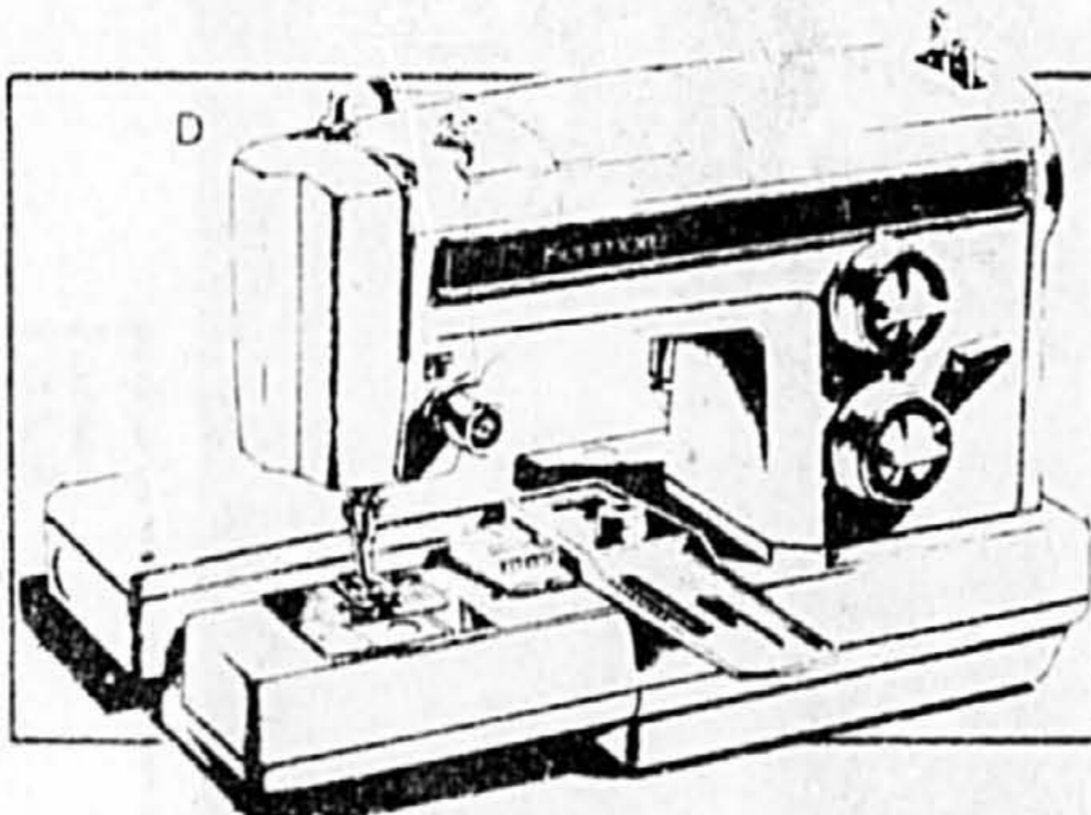
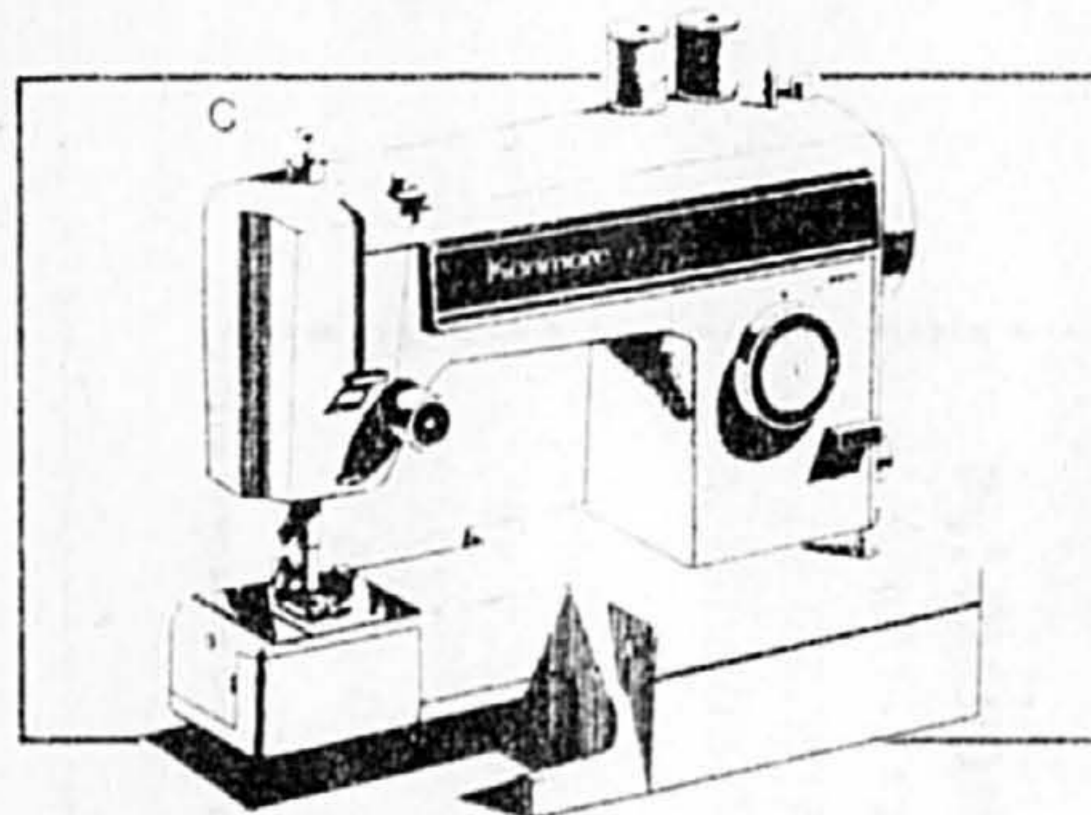
Possibilité de crédit

Économisez 100\$*

Notre meilleure machine à coudre à socle avec boutonnière

229,99\$ ch. Ord. 329,98 \$

a- Dix points incorporés; 5 points ordinaires (raccommodage, droit, ourlet, zigzag et coquille) et 5 points extensibles (droit, ondulé, surfilé, smock et épine). Guide à boutonnière facile à utiliser, choix de 10 tailles. Griffes escamotables, marche arrière. Tête garantie 25 ans. Nécessite mallette ou meuble pour fonctionner. 207 481 358 DL. Mallette. 207 497 080 DL. 29,99 \$ ch. *Egalement annoncé dans notre catalogue Cadeaux de Noël 1982



Économisez 70\$

Machine à coudre à réglage par cadran 5 points ordinaires et 5 extensibles

299,99\$ ch. Ord. 369,98 \$

c- Système à boutonnière renforcée pour un travail parfait à tous coups. Cette machine à coudre possède d'autres caractéristiques telles que: marche arrière, platine pour reprises. Tête garantie 25 ans. 207 481 350 DL.

Économisez 100\$

Machine à coudre qui effectue 14 points et 30 points d'ornement

449,99\$ ch. Ord. 549,98 \$

d- Cette machine à coudre est très pratique, elle effectue 44 points en tout! Canette facilement posée à la verticale. Guide à boutonnière automatique pour 2 modèles en 12 tailles. Tête garantie 25 ans. 207 481 786 DL.

Économisez 20\$

Economisez à l'achat de notre machine à coudre au prix le plus bas!

159,99\$ ch. Ord. 179,98 \$

e- Que vous soyez une débutante ou que vous cousiez peu, cette machine à coudre vous rendra la tâche plus facile! Elle effectue les points droits et zigzag. Boutonnière manuelle; éclairage de sécurité. Tête garantie 20 ans. 207 481 229 DL.

Les mentions Ord. ou étai de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Verlu. Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou. St-Jérôme, Carrefour du Nord. St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal 333-5811 St-Jérôme 432-1130 St-Jean 349-2611

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Hydro-Québec se défend bien de tyranniser qui que ce soit

Me Yves Lafontaine
Président
Commission des services juridiques
Monsieur,

J'imagine que, tout comme moi, c'est avec déception et surprise que vous avez pris connaissance de la lettre sur les pratiques commerciales et le Contentieux d'Hydro-Québec publié dans Le Devoir du 28 octobre et LA PRESSE du 3 novembre 1982 sous la signature de Me Paul Chassé, avocat de l'Aide juridique à Rivière-du-Loup.

En effet, comment expliquer de la part d'un avocat un texte comprenant des erreurs aussi flagrantes au point de vue juridique, autant de faussetés dans la présentation des faits, un tel excès dans le langage et les qualificatifs utilisés.

Me Chassé dit d'abord qu'il ne « conserve aucune illusion sur l'incapacité (sic) des cadres de l'Hydro à s'emouvoir sur la misère des gens. »

Faut-il encore une fois que des avocats de la Commission des services juridiques partent en croisade pour venir publiquement jouer les Don Quichotte et prétendre qu'ils ont le monopole de la compréhension et surtout de la compassion pour les plus défavorisés de la société qu'ils prétendent représenter?

Il y a quelques mois, l'accent avait été mis sur les interruptions du service d'électricité pour non-paiement des factures, mesure qualifiée d'abominable par le service de recherche de l'organisme que vous présidez et qui a diffusé à grand renfort de publicité son « dossier noir sur les coupures d'électricité. »

Lors de la rencontre qui a eu lieu à Hydro-Québec le 5 juillet 1982, rencontre à laquelle vous assistiez, nous vous avions exprimé alors:

1° — que moins de 1/2 de 1% des abonnés d'Hydro-Québec étaient touchés par les interruptions de service et que de ce nombre il fallait encore soustraire les nombreux locaux vacants et les fraudeurs qui tentent par tous les moyens d'éviter de payer leur part du coût de l'énergie qu'ils consomment;

2° — que la très grande majorité des assistés sociaux paient leur compte d'électricité comme tout autre citoyen au Québec;

3° — que le véritable débat soulevé dans le mémoire de votre Commission qui demandait entre autres une subvention spéciale pour aider les assistés sociaux à payer leur compte d'électricité, était plus au niveau des montants versés par l'Aide sociale aux personnes démunies, si devait être respecté le principe de l'autonomie de tous les citoyens face aux besoins essentiels, principe qui est à la base même de la Loi de l'aide sociale adoptée par le gouvernement du Québec et en vertu de laquelle les plus démunis de la société reçoivent une prestation globale qu'ils ont la responsabilité d'administrer.

D'ailleurs, ceux qui réfléchissent sur les événements avaient vite compris que votre Commission en attaquant Hydro-Québec s'était « trompée d'adresse » et M. Vincent Prince écrivait en éditorial dans LA PRESSE du 1er juin que « le principe à retenir c'est qu'une société d'Etat comme Hydro-Québec n'a pas à appliquer directement une politique de bien-être social. »

Malgré cette prise de position, vous-même et les autres avocats de l'Aide juridique qui suivent tant soit peu les événements dans ce domaine ou ils oeuvrent tous les jours, sont bien placés pour savoir qu'Hydro-Québec a négocié et signé des protocoles d'entente avec le Bien-être social afin de trouver des solutions pour aider les prestataires de l'Aide sociale qui éprouvent des difficultés à payer leur compte d'électricité, et ce, depuis 1971, avant même que Me Chassé ne commence à travailler pour l'Aide juridique à Rivière-du-Loup! De plus, depuis plus d'un an, Hydro-Québec et le ministre des Affaires sociales presque partout au Québec font tous les jours des ententes afin de faciliter le paiement des comptes d'électricité aux personnes les plus démunies en échelonnant le paiement des comptes sur une période pouvant aller jusqu'à vingt-quatre mois sans qu'aucun frais d'administration ne soit appliqué dans ces cas. Est-ce là « agir envers ses débiteurs comme si ceux-ci étaient presque des animaux » comme le prétend Me Chassé?

Une attitude méprisante

La conférence que M. William D. Mulholland, président de la Banque de Montréal, a donnée le 2 novembre, en anglais seulement, devant la Chambre de commerce de Montréal, se situe dans la ligne directe des interventions méprisantes de Tilden et Cie qui viennent gronder les indigènes que nous sommes et leur dire comment ils devraient se comporter.

Le Maître vient nous dire de nouveau que nous devrions avoir honte de nous-mêmes: nous sommes vilains parce que nous parlons et vivons en français. (...)

En même temps, on apprend que la Banque « de Montréal » (!!!) crée 2000 emplois à Toronto et en coupe 54 à Montréal, en plus de nommer un unilingue anglophone à la vice-présidence de la région de l'Est. On ferait pas mieux en Afrique!

Eh bien, non, nous ferons à notre guise (puisque nous sommes chez nous) et nous dirons non à M. Mulholland et à la Banque « de Montréal » qui dirige ses succursales québécoises à partir de Toronto.

André DAOUST
Montréal

Aujourd'hui ce sont les pratiques légales du Contentieux d'Hydro-Québec qui sont décriées par un avocat de l'Aide juridique. L'accusation: il serait illégal de la part du Contentieux d'Hydro-Québec d'intenter dans le district judiciaire de Montréal les actions en justice dirigées contre ses débiteurs de l'extérieur de Montréal qui négligent ou refusent de payer leur compte d'électricité.

On aurait mieux compris qu'un tel argument nous soit servi par une personne n'ayant aucune connaissance en droit, même élémentaire. J'ai peine à croire que depuis plus de dix ans qu'il est avocat, Me Chassé n'a pas lu au moins une fois les dispositions de la loi qui font en sorte que loin d'être illégal, le fait de pouvoir intenter une action en justice devant le tribunal de n'importe quel district judiciaire au Québec est une option exercée par la partie demanderesse dans une action, option qui est consacrée et protégée par des dispositions très précises du Code de procédure civile.

Cette loi qui n'a rien de mystérieux, d'exceptionnel ni d'obscur contient les règles de procédure judiciaire que connaissent et utilisent tous les avocats qui ont à se présenter devant les tribunaux. La légalité de la procédure utilisée par Hydro-Québec a été consacrée par la Cour suprême du Canada dans des arrêts judiciaires classiques et est adoptée

tous les jours par toutes sortes de personnes dans diverses situations.

Ceci, c'est la pratique journalière du droit au Québec et aucune personne prétendant au titre d'avocat ne peut la qualifier d'illégal sans du même coup se placer dans une situation où on mettra nécessairement en doute sa compétence ou sa bonne foi.

Mais ce n'est pas tant la légalité de la procédure qui est attaquée par Me Chassé, c'est surtout sa moralité même. En effet, selon cet avocat, les actions en recouvrement des sommes dues pour consommation d'électricité seraient intentées par Hydro-Québec à Montréal afin d'exercer sur les débiteurs des régions éloignées des pressions indues qui les forceraient ainsi à payer.

Si Me Chassé s'était donné la peine de vérifier auprès du Contentieux d'Hydro-Québec, il aurait pu se rendre compte que cette affirmation, bien que spectaculaire, n'avait aucun fondement dans la réalité.

On peut d'abord se demander pourquoi Hydro-Québec intente, comme bien d'autres, la majorité des actions en justice contre ses débiteurs en défaut de payer leur compte d'électricité devant le district judiciaire de Montréal. La raison est bien simple: une action intentée devant le district judiciaire de Montréal n'est pas plus efficace, mais elle est bien moins coûteuse que si elle était intentée dans les districts judiciaires éloignés du siège social de la Société.

ment obtenu. D'ailleurs, la proportion des sommes collectées n'a pas changé depuis que les actions sont intentées dans le district judiciaire de Montréal.

En 1981, c'est plusieurs millions de dollars qui ont été perdus par Hydro-Québec dû aux mauvaises créances dans les services domiciliaires. Devons-nous exiger de plus que la société d'Etat engloutisse des dizaines de milliers de dollars pour poursuivre chez eux des débiteurs qui la laisseront de toute façon procéder à jugement par défaut sans jamais donner signe de vie?

Si le Contentieux d'Hydro-Québec refusait de faire transférer un dossier dans le district judiciaire de la résidence d'un débiteur lorsque la demande en est faite, le reproche au moins dans ces quelques cas serait plus justifié. Mais, comme l'admet Me Chassé dans sa lettre, le Contentieux d'Hydro-Québec ne s'oppose pas au transfert des dossiers même s'il est en droit de le faire et il arrive même à l'occasion qu'un avocat de la Société représente en Cour l'avocat du débiteur du district éloigné qui, par requête, demande au tribunal le transfert du dossier.

On est bien loin, il me semble, de ce que Me Chassé appelle « les trucs utilisés par les pires institutions financières des années 60! »

Je vous expliquais au début de cette lettre, Monsieur le Président, que j'avais été également surpris des propos tenus par Me Chassé et ceci pour deux raisons. D'abord, parce que le Contentieux d'Hydro-Québec avait déjà répondu à la plupart des arguments soulevés par Me Chassé ainsi qu'à d'autres à l'occasion d'une correspondance échangée en 1979 avec un autre avocat de l'Aide juridique, de Hull cette fois. Etant donné le caractère officiel de cette correspondance, elle avait été échangée par l'entremise du bureau du Ministre

délégué à l'Énergie, il y a lieu de croire qu'elle a dû avoir une large diffusion au sein de l'organisme que vous présidez.

Mais ma surprise vient surtout du fait que suite à notre rencontre de l'été dernier, le secrétaire d'Hydro-Québec, dans une lettre qu'il vous adressait le 1er septembre 1982, a désigné, à la demande de la Commission des services juridiques, deux personnes du Contentieux, dont le chef de service de la Perception et le soussigné, pour agir à titre de personne-ressource auprès des avocats de l'Aide juridique à travers la province. Ce service, vous en conviendrez, constitue un traitement exceptionnel accordé aux avocats de l'Aide juridique par le Contentieux d'Hydro-Québec et semble d'ailleurs très apprécié par les nombreux avocats qui l'ont utilisé jusqu'à présent. Je vous invite d'ailleurs à vous enquérir auprès d'eux, particulièrement les avocats qui ont à pratiquer leur profession dans les villes d'Alma, St-Eustache, Asbestos, Montmagny, Matane, Mont-Joli, pour en apprécier l'efficacité et la fiabilité.

L'établissement de contacts personnels dans le domaine qui nous occupe comme dans tout autre est un atout important. Il est dommage que des avocats comme Me Paul Chassé ne sache pas les utiliser, préférant dénoncer sans discernement plutôt qu'approfondir et comprendre, plus à l'aise dans les propos hargneux, outragants et déplacés que dans un franc dialogue empreint de modération et de cordialité.

Sachez, Monsieur le Président, qu'à titre d'ex-avocat de l'Aide juridique, je pense être conscient des problèmes qu'éprouvent les clients de l'Aide juridique ainsi que des difficultés rencontrées par les avocats chargés de les représenter.

GADBOIS, LEGAULT & HEURTEL
Pierre M. DENAULT

UNE VRAIE P'TITE DOUCEUR...

La Cueillette*



LA CUEILLETTE... une confiture avec pectine préparée avec des fruits de premier choix.

Fraises, abricots, raisins ou framboises... goûtez à ces confitures au goût incomparable dans lesquelles vous retrouverez la

délicate saveur des fruits gorgés de soleil.

La Cueillette*

Confitures savoureuses au bon goût d'autrefois.

20¢ DE RABAIS

À L'ACHAT D'UN POT DE CONFITURE LA CUEILLETTE*

quels que soient la saveur ou le format.

Au détaillant participant: pour avoir remboursé la valeur de ce coupon au client qui a fait l'achat du produit Kraft mentionné, Kraft Limitée, 8500 chemin Devonshire, Ville Mont-Royal, Québec H4P 2K9 vous remboursera la somme de 20¢ plus 7¢ pour frais de manutention. Le remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Vous devez, sur demande, prouver l'achat de stocks suffisants du produit mentionné pour justifier le



nombre de coupons remboursés. Ces coupons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client doit payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le coupon devient nul s'il fait l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Pour fins de remboursement, poster à Kraft Limitée, C.P. 3 000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4L3. Valeur comptant 1/20¢.

Cher consommateur: faites rembourser ce coupon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 20¢ par article. Offre valable au Canada sur le produit Kraft spécifié seulement.

*MC de KRAFT LIMITÉE

20¢

20¢

1426379H

*MC de KRAFT LIMITÉE

les Économies de la semaine



*ROSBIF DE PALETTE coupe ordinaire

2,38\$ /kg
1,08\$ /lb

*Coupe provenant de boeuf Canada, catégorie "A"



*ROSBIF DE CÔTES CROISÉES

3,70\$ /kg
1,68\$ /lb



*BIFTECK DE CÔTE

6,57\$ /kg
2,98\$ /lb



*ROSBIF DE CÔTES AVEC OS DE DOS

6,35\$ /kg
2,88\$ /lb



POIRES ANJOU
Produit des États-Unis,
Cat. Canada de fantaisie
gr. 135

1,28\$ /kg
58¢ /lb



Bienvenue au Super-marché
S.M. Clément
1065 Route 220
St-Elie d'Orford



BLÉ D'INDE EN ÉPI
Produit des États-Unis,
Cat. Canada no 1

5/98¢

LES VIANDES

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE **4,14\$ /kg**
1,88\$ /lb

*ROSBIF DE PALETTE DÉOSSÉ **4,36\$ /kg**
1,98\$ /lb

*BOEUF À RAGOÛT DÉOSSÉ **5,25\$ /kg**
2,38\$ /lb

*BIFTECK DE PALETTE **2,82\$ /kg**
1,28\$ /lb

JAMBONNEAU OU CROUPE DE PORC FRAIS **3,48\$ /kg**
1,58\$ /lb

PORC HACHÉ produit décongelé **3,26\$ /kg**
1,48\$ /lb

JAMBON FUMÉ DÉOSSÉ MÉRITE prêt-à-manger, style Québécois, demi **5,91\$ /kg**
2,68\$ /lb

JAMBON MIGNON DÉOSSÉ MÉTRO prêt-à-manger **6,57\$ /kg**
2,98\$ /lb

CRETONS MÉTRO 300 g **2,18\$**

PAIN DE VIANDE MÉRITE (genre simili poulet) (tranché selon vos besoins) **3,92\$ /kg**
1,78\$ /lb

TOURTIÈRE MÉTRO surgelée 450 g **1,98\$**

L'ÉPICERIE

TOAST MELBA GRISSOL régulière, sans sel ajouté ou blé entier bte 400 g **1,39\$**

CROUSTILLES MÉTRO régulières sac 225 g **87¢**

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE MAPLE LEAF sans couenne, tranché 500 g **2,68\$**

VIANDES CUITES MAPLE LEAF tranchées (Simili poulet, viande-olive, bologne ordinaire ou à l'ail) 175 g **1,08\$**

SAUCISSES FUMÉES MAPLE LEAF régulières ou tout boeuf 454 g **1,78\$**

BOEUF FUMÉ PASTRAMI NOIX DE RONDE OU BAS DE RONDE LESTERS (tranché selon vos besoins) **10,54\$ /kg**
4,78\$ /lb

SAUCE CHINOISE V-H saveurs variées cont. 341 ml **1,07\$**

BISCUITS VIAU Petit Beurre ou Thé bte 700 g **1,69\$**

SOC DE PORC ROULÉ MAPLE LEAF fumé 1-1,3 kg (2-3 lb) **6,35\$ /kg**
2,88\$ /lb

SAUCISSON DE SALAMI MÉTRO tout boeuf 300 g **1,98\$**

PÂTE DE FOIE TOUR EIFFEL régulier ou à l'ail **4,36\$ /kg**
1,98\$ /lb

PÂTES À LA VIANDE FRAIS QUATRE ÉTOILES paquet de 6, 400 g **2,48\$**

BOEUF FUMÉ HYGRADE tranché 4 env. de 50 g **2,38\$**

CHOIX DE CHARCUTERIE HYGRADE tranchée 175 g **1,48\$**

JAMBON CUIT HYGRADE tranché 175 g **1,68\$**

PETIT SAUCISSON DE BOLOGNE CIRÉ HYGRADE env. 1 kg (2 lb) **4,14\$ /kg**
1,88\$ /lb

HUILE DE SOYA MÉTRO pure à 100% cont. 1 L **1,58\$**

MARGARINE MOLLE MIRAGE soya cont. 907 g (disponible au Québec seulement) **1,49\$**

LES FRUITS ET LÉGUMES

"La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons".

CLÉMENTINES Importées du Maroc **1,72\$ /kg**
78¢ /lb

LAITUE ROMAINE gr. 24 Produit de la Californie, Cat. Canada no 1 **58¢**

RAISIN ROUGE EMPEREUR Produit de la Californie, Cat. Canada no 1 **1,72\$ /kg**
78¢ /lb

*OIGNONS JAUNES Produit du Canada, Cat. Canada no 1 cello 2,27 kg (5 lb) **58¢**

AVOCATS gr. 28, Produit des États-Unis **2/88¢**

AVELINES EN ÉCALES Produit des États-Unis **2,60\$ /kg**
1,18\$ /lb

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS ST-HUBERT bte 400 mL **2/89¢**

GARNITURE POUR TARTES E.D. SMITH fraises, framboises, cerises ou bleuets bte 540 ml **1,45\$**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiceries Métro du lundi 15 novembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas.



On connaît not' monde!

Jusqu'à
30%
de rabais
sur les plus bas prix
offerts sur le marché.
AVEC



Obtenez gratuitement un bon-voyage d'une valeur de 5\$ avec chaque tranche d'achat de 50\$, applicable sur les forfaits-vacances «Les Bons-Voyage» d'Air Canada/Touram. Profitez-en! Faites-en profiter vos parents et amis!

AIR CANADA TOURAM

WELCH'S
JUS DE RAISIN
CONCENTRÉ
12 oz (341 ml)

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ
WELCH'S
surglé
cont. 341 ml

1,19\$

DINER MACARONI AU FROMAGE
METRO
bte 225 g

3/1,00\$

JUS DE TOMATES
METRO
Canada de fantaisie
bte 1,36 L

77¢

LES SURGELÉS

PAIN PEPPERIDGE FARM carottes et noix, pommes et noix bte 325 g	1,39\$
LÉGUMES DE FANTAISIE FRASER VALE macédoine, pois verts sac 907 g	1,19\$
PIZZA GARNIE 4 X 5" DA VINCI bte 500 g	2,29\$
PÂTES ST-HUBERT dinde, poulet bte 226 g	1,08\$

Novembre
MOIS DU POISSON
ET DES FRUITS DE MER

POISSON BLUE WATER morue hachée et frites bte 454 g portions croustillantes de morue hachée bte 250 g	1,19\$
CREVETTES CUITES ET DÉCORTIQUÉES HATAHE sac 200 g	2,88\$
TRUITE ARC-EN-CIEL CLEAR SPRING bte 283 g	2,38\$
HOMARD DE L'ATLANTIQUE NORD HIGH LINER cuit dans l'eau salée 200 g	2,98\$
SAUMON ROSE DU PACIFIQUE morceau complet ou demi	4,36\$/kg 1,98\$/lb
FILETS HIGH LINER au beurre citronné et riz, en sauce aux champignons, en sauce au fromage bte 250 g	1,59\$

JUS DE POMMES PUR ALLEN'S Canada de choix bte 1,36 L	99¢
BETTERAVES MARINÉES HABITANT bocal 750 mL	1,37\$
BOISSONS GAZEUSES PEPSI-COLA régulier ou diet bouteilles consignées 6/750 mL	2,57\$
SAUCE SOYA V-H cont. 450 mL	1,07\$
OLIVES FARCIES CORONATION manzanilla bocal 375 mL	1,79\$
MARINADES SUCRÉES METRO bocal 750 mL	1,57\$
RIZ FRIT DAINTY saveurs variées cont. 350 g	77¢
POUDRE POUR GELÉE METRO saveurs variées paquet 170 g	59¢



BEURRE D'ARACHIDES KRAFT
crèmeux, croquant ou super crunch
bocal 500 g

1,48\$

FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES
sac 3,5 kg

2,99\$

CAFÉ MOULU DÉCAFÉINÉ SANKA mouture ordinaire ou filtre matique cont. 454 g	3,79\$
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ bocal 283 g	5,19\$
RAISINS SECS JAFFA SULTANA cello 750 g	2,29\$
GÂTEAU AUX FRUITS METRO cont. 400 g	1,79\$
	3,99\$
	5,29\$
LÉGUMES VARIÉS GÉANT VERT/HIBLETS haricots coupés jaunes ou verts, maïs crème, maïs à grains entiers Canada de fantaisie bte 199 mL ou 284 mL	2/98¢
CÉRÉALES KELLOGG SPECIAL K bte 475 g	2,19\$
VRAIE MAYONNAISE KRAFT bocal 1 L	2,59\$
MARGARINE DURE LACTANTIA cont. 454 g (disponible au Québec seulement)	85¢
CHAMPIGNONS TRANCHÉS METRO bte 284 mL	1,08\$
CAFÉ INSTANTANÉ ENCORE avec chicorée bocal 227 g	4,99\$

Passer Partout
LE NOUVEAU DISQUE "PASSE-PARTOUT" VOLUME 4

CHABICOUIN

seulement **5,98\$**
chacun
avec achat minimum de 5,00\$
taxe en sus

BISCUITS RITZ
CHRISTIE
bte 250 g

87¢

COUCHES JETABLES PAMPERS nouveau-né bte de 48	5,39\$
PÂTE DENTIFRICE CREST saveur régulière, menthe ou en gel tube 100 mL plus boni 50 mL	1,39\$
ASSOUPLISSEUR DE TISSUS FLEECY cont. 3,6 L	2,89\$
DÉTERSIF EN POUDRE BOLD 3/OXYDOL bte 6 L	3,99\$
ESSUIE-TOUT DE PAPIER SCOTTOWELS PLUS blanc, couleurs ou motifs assortis paquet 2 rouleaux	1,19\$
PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE blanc, rose, jaune, champagne ou bleu paquet 4 rouleaux	1,19\$
SHAMPOING OU REVITALISANT ENHANCE variés cont. 225 mL	1,77\$
CRÈME À BARBE GEL EDGE régulière ou spéciale, cont. 200 mL	1,69\$
NETTOYEUR LIQUIDE TOUT USAGE METRO cont. 1 L	1,49\$
MOUCHOIRS DE PAPIER SCOTTIES blanc, bois de santal ou tournesol bte 200 feuilles	97¢
NOURRITURE POUR CHATS PUSS N' BOOTS saveurs variées bte 723 g	67¢

au samedi 20 novembre 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.





On est propre, propre, propre!

SHAMPOOING OU REVITALISANT
ENHANCE
pour cheveux normaux, sec, ou gras
cont. 225 mL

1,77\$

CRÈME À BARBE GEL
EDGE
ordinaire ou spéciale,
cont. 200 mL

1,69\$



CIRE LIQUIDE
CLAIR
cont. 750 mL

3,19\$

PURIFICATEUR D'AIR
ROLAIR
arôme aube printanière, bouquetière,
ch.

1,39\$

format recharge
ch.

97¢

NETTOYANT
ET CONDITIONNEUR À MEUBLES
JOHNSON
bois naturel,
cont. 250 mL.

2,89\$

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 15 novembre au samedi 20 novembre 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



Miracle Mart

Embellissez votre intérieur pour Noël! Habillez vos fenêtres avec élégance!



Épargnez jusqu'à \$40

Nouveaux stores verticaux Belmont très décoratifs.
La plus nouvelle façon de décorer vos fenêtres! Lattes de tissu de couleur berbère naturelle, avec chaînette dans le bas, permettant une meilleure commande de fonctionnement. Dimensions: 76" x 84".
Commande spéciale: 85" x 84". Ord. 179.99 139.99

Cantonnière Belmont pour stores verticaux.
Pour modèle 76" Ord. 35.99 28.99
Commande spéciale: Pour modèle 85" Ord. 39.99 29.99

76" x 84"
Ord. 159.99
119⁹⁹



Occasion Spéciale!

Le charme d'antan sur votre table des Fêtes ... à prix abordables!

Décorez votre table avec charme avec ces nappes en coton crochétées à la main! Ravissante dentelle orientale importée de Chine. Ecrû seulement. Choix de différents modèles.

36", ronde	11.99
72" x 90", oblongue	67.99
72" x 108", oblongue	77.99
72" x 108", ovale	77.99
90", ronde	57.99
72" x 126"	81.99

Dimensions approximatives

54" x 72"
37⁹⁹



Épargnez jusqu'à \$30

Superbes rideaux en polyester Tergal*!

A. Rideaux en polyester Tergal* uni avec tête à plis français, double ourlet de 7" dans le bas, coins lestés. Blanc, bleu, chocolat, ivoire.
Aussi: 144" x 95". Ord. 89.99 59.99

B. Voilages "Marguerite" en polyester Tergal* richement brodé. Tête à plis pincés. Crochets compris. Blanc ou ivoire. 100" x 95".
Aussi: 150" x 95". P.A.S. 179.99 109.99
Embrasses non comprises.

A. 120" x 95"
Ord. 69.99
49⁹⁹

B. 100" x 95"
P.A.S. 119.99
79⁹⁹



Occasion Spéciale!

Occasion spéciale! Nappes en dentelle "Tuscany" faites à la main!

Quelle merveilleuse idée-cadeau! Choisissez-en une ou deux parmi notre collection. 100% coton, écrû, seulement.

36", ronde ou 36", carrée	8.99
60" x 90", oblongue ou ovale	39.99
72" x 108"	49.99
72", ronde	29.99

Dimensions approximatives

54" x 72"
24⁹⁹

- Jean Talon et Pie IX
- Chomedey (Centre commercial St-Martin) (Ouvert à 9h15)
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges
- Mail Champlain, Brossard
- Plaza Alexis Nihon (Métro Atwater)
- Pont Viau (Centre commercial)
- Carrefour Laval
- Place Versailles (Métro Radisson)
- Plaza Greenfield Park
- Place Longueuil
- Les Promenades Saint-Bruno
- Mail West Island (Trans. Sortie 35)
- Lundi à mercredi 9h à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h
- Lundi à mercredi 9h30 à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h

LE BRIDGE

PAR ÉMILE QUINTAL (collaboration spéciale)

Le simple fait de limiter l'adversaire à un nombre le moins élevé possible de levées additionnelles, à la table de bridge, peut parfois valoir une marque fort intéressante à l'auteur de cet «exploit» et à son coéquipier. Quand fut jouée la donne rapportée ci-dessous, dans un cercle local, il n'était certes pas facile pour les joueurs en Sud et Nord de trouver la stratégie la plus susceptible de limiter le déclarant au nombre le moins élevé possible de levées additionnelles et pourtant à une couple de tables on devina comment s'y prendre pour y parvenir.

Donneur: Est
Le côté Nord-Sud vulnérable.

- | | | | |
|-------------|--------------|--|--|
| Nord | | | |
| ♠ 10 9 3 2 | | | |
| ♥ A 7 3 | | | |
| ♦ 9 5 4 | | | |
| ♣ R 10 3 | | | |
| Ouest | | | |
| ♠ A 8 6 4 | ♠ D V 5 | | |
| ♥ R V 8 6 4 | ♥ D 5 | | |
| ♦ 8 2 | ♦ A R D 10 6 | | |
| ♣ A 9 | ♣ D 8 6 | | |
| Sud | | | |
| ♠ R 7 | | | |
| ♥ 10 9 2 | | | |
| ♦ V 7 3 | | | |
| ♣ V 7 5 4 2 | | | |

Les enchères:
Est Sud Ouest Nord
1 SA passe 2 Tr passe
2 Ca passe 3 Co passe
3 SA passe passe passe

Entame: le quatre de trèfle.
Les enchères furent tout ce qu'il y a de plus orthodoxe, Est, n'ayant pas de couleur majeure de quatre cartes ou plus, répondit correctement deux carreaux à l'interrogative conventionnelle d'après Stayman à deux trèfles. Ayant été rassuré par son partenaire quant à la seconde majeure Est atteignit la manche à sans atout.

La première levée alla au roi de trèfle de Nord qui continua de la couleur avec le dix vers l'as de son flanc droit. Le quatre de coeur de ce dernier va à la dame du déclarant, Nord ayant joué le sept (et non le trois). La continuation du cinq de la même couleur est pris par le valet du mort, son flanc gauche ayant une fois de plus refusé la levée. Le retour du quatre de pique, couvert par la dame d'Est, va au roi de Sud. À ce point un bon nombre de bridgeurs, à la place de ce dernier, serait revenu «automatiquement» d'un autre trèfle, histoire d'affranchir cette mineure; mais alors le déclarant prend la levée de sa dame et réclame le reste des levées à carreau et à pique, soit le succès de sa manche avec deux levées additionnelles. Mais un bridgeur plus perspicace n'avait qu'à jouer plutôt un coeur pour permettre à son partenaire d'encaisser son as de coeur et aligner la troisième levée pour son côté limitant ainsi l'adversaire à une seule levée additionnelle, plutôt qu'à deux à d'autres tables.

Au Cercle Limoges

Résultats des rencontres tenues récemment au Cercle de Bridge Limoges: **26 octobre**: 1ers, Mlle D. Borsch et M. J. Boyer; 2es, Mme N. Lany et M. C. Gagnon. **29 octobre**: 1ers, Nord-Sud, M. et Mme T. Gagnon; Est-Ouest, MM. Roland Lachance et A. Bélair; 2es, Nord-Sud, Mme M.-J. Dandoy; Est-Ouest, Mme M. Bibeau et M. C. Couture. **1er novembre**: 1ers, Nord-Sud, MM. G. Gilbert et P. Godin; Est-Ouest, Mme Y. Boisvert et M. R. Perron; 2es, Nord-Sud, Mme G. Désautels et M. R. Moreau; Est-Ouest, MM. J. Laliberté et M. Mainville. **2 novembre**: 1ers Nord-Sud, Mmes G. Stancu et M. Désautels; Est-Ouest, MM. A. Gravel et F. Shouny; 2es, Nord-Sud, M. et Mme D. Patry; Est-Ouest, Mme M. Lany et M. C. Gagnon. **5 novembre**: 1ers, Nord-Sud, MM. R. Courchesne et J. Boyer; Est-Ouest, M. et Mme M. Lalonde; 2es, Nord-Sud, Mme T. Lalonger et M. G. Falardeau; Est-Ouest, MM. R. Perron et J. Jalbert. **8 novembre**: 1ers, Nord-Sud, Mme P. Sansoucy et M. J. Jalbert; Est-Ouest, MM. Y. Drolet et G. Puzé; 2es, Nord-Sud, MM. S. Mailler et M. Coveney; Est-Ouest, MM. P. et G. Godin. **9 novembre**: 1ers, Mme F. Patry et M. J. Boyer; 2es, M. et Mme D. Patry. Ce Cercle tient ses tournois tous les lundis et vendredis, à 20 heures, au Club le Petit Chelem.

Au Cercle de bridge Mon Club Incorporé

Il y a rencontres de bridge-du-

PLICATE tous les jeudis et dimanches, 13h30, ainsi que les mardis, jeudis et samedis, à 20 heures, au Cercle de bridge Mon Club Incorporé, 10807, rue Millen. Renseignements: tél. 382-6348.

Lors des récents tournois les vainqueurs ont été: **2 novembre**: 1ers, Nord-Sud, M. et Mme A. Hébert; Est-Ouest, Mme Y. Dolbec et M. R. Perron; 2es, Nord-Sud, MM. L. Laurendeau et C. Chalifoux; Est-Ouest, MM. J. Sauriol et J.-P. Bélair. **4 novembre**: (l'après-midi): 1ers, Nord-Sud, Mme M. Latour et M. S. Mainguy; Est-Ouest, Mme F. Bolduc et M. J. Jalbert; 2es, Nord-Sud, Mmes G. Lafleur et M. Lebrun; Est-Ouest, Mme L. Alvest et M. A. Bélair. Le soir: 1ers, Nord-Sud, Mmes G. Voyet et G. Verreault; Est-Ouest, Mme G. Deneault et M. R. Danse-reau; 2es, Nord-Sud, MM. J.-A. Turcotte et A. Gascon; Est-Ouest, Mmes M. Berthiaume et A. Trudelle. **6 novembre**: 1ers, Nord-Sud, M. et Mme M. Coveney; Est-Ouest, Mme S. Matte et M. L. Perras; 2es, Nord-Sud, MM. G. Delorme et A. Bélair; Est-Ouest, Mme P. Handfield et M. R. Trudel. **7 novembre**: 1ers, Nord-Sud, Mme P. Chamagne et M. G. Delorme; Est-Ouest, MM. J. Boyer et C. Vaillancourt; 2es, Nord-Sud, MM. L. Magnan et J. Ferywold; Est-Ouest, MM. G. Michaud et D. Lacroix. **9 novembre**: 1ers, Nord-Sud, MM. L. Laurendeau et R. Perron; M. et Mme J. Deurcan; 2es, Nord-Sud, MM. J. Savoie et C. Beauchamp; Est-Ouest, MM. G. Ferland et J. DesRosiers. **10 novembre**: 1ers, Nord-Sud, MM. C. Lahaie et J. Jalbert; Est-Ouest, Mme G. Stancy et M. R. Faucher; 2es, Nord-Sud, MM. H. Montmarquette et M. Sénécal; Est-Ouest, Mmes S. Duval et M. Berthiaume.

Au Cercle de bridge

Notre-Dame de la Merci

Résultats des récentes séances de bridge-duplicate tenues au Cercle de bridge des Loisirs de Notre-Dame de la Merci: **8 octobre**: section A, 1ers, Nord-Sud, Mme M. Savard et M. L. Moatti; Est-Ouest, Mme Rolande Brunet et M. Lucien Cloutier; section B, 1ers, Nord-Sud, MM. G. Gagnon et J. Garceau; Est-Ouest, M. et Mme R. Desjardins. **11 octobre**: 1ers, Nord-Sud, MM. S. Sylvain et C. Méthot; Est-Ouest, MM. R. Brunet et L. Racine; 2es, Nord-Sud, MM. J. Roberge et G. Legendre; Est-Ouest, MM. A. Bussière et L. Côté. **13 octobre**: 1ers, Nord-Sud, Mme D. Ingerman et M. J.-M. Paradis; Est-Ouest, Mmes S. Duval et M. Méthot; 2es, Nord-Sud, Mmes H. Charest et I. Parent; Est-Ouest, MM. H. Lebrun et D. Levy. **15 octobre**: section A, 1ers, Nord-Sud, M. et Mme R. Desjardins; Est-Ouest, M. et Mme M. Bourbeau; section B, 1ers, Nord-Sud, MM. J.-P. Bessette et A. Guérard; Est-Ouest, MM. R. Raiche et O. Deguire, ex aequo avec MM. G. et J. De Serres. **18 octobre**: 1ers, Nord-Sud, M. et Mme B. Borsch; Est-Ouest, MM. C.-E. Provancher; 2es, Nord-Sud, MM. M. De Serres et F. Laplante, ex aequo avec MM. S. Lépine et R. Lachance; Est-Ouest, MM. H. Charest et I. Parent. **20 octobre**: 1ers, Nord-Sud, MM. J. Vallée et G. Legendre; Est-Ouest, MM. D. Levy et H. Lebrun; 2es, Nord-Sud, Mme D. Ingerman et M. J.-M. Paradis; Est-Ouest, Mmes Françoise Favreau et Flora Montpetit. **22 octobre**: section A, 1ers, Nord-Sud, Mmes Simone Saint-Laurent et Blanche Aumais; Est-Ouest, MM. Roméo Bastien et Ernest Julien; section B, 1ers, Nord-Sud, M. et Mme B. Veilleux; Est-Ouest, MM. R. Gougeon et R. Shanks. **25 octobre**: 1ers, Nord-Sud, Mmes F. Laplante et M. Borsch; Est-Ouest, MM. F. Gagné et J.-P. Durand; 2es, Nord-Sud, Mmes F. Gagnon et M. Chapleau; Est-Ouest, MM. L. Brossard et G. Dunberry. **27 octobre**: 1ers, Nord-Sud, Mmes A. Létourneau et R. Robert; Est-Ouest, MM. G. Thibault et A. Trudelle; 2es, Nord-Sud, Mme J. Forest et M. D. Bitton; Est-Ouest, Mme T. Trudel et M. J. Olivier. **29 octobre**: section A, 1ers, Nord-Sud, Mme F. Montpetit et M. M. Bri-sebois; Est-Ouest, MM. R. Brunet et L. Cloutier; section B, 1ers, Nord-Sud, Mmes R. Desnoyers et B. Gilbert; Est-Ouest, MM. P. Leduc et D. Lefebvre. Il y a tournoi à ce Cercle tous les mercredis, à 13h30, ainsi que les lundis et vendredis, à 19h30. Renseignements: M. Donat Michaud, tél. 388-6641, ou M. J.-M. Paradis, tél. 332-0957.

Des trous dans l'univers

(AFP) — L'univers n'est pas homogène dans toutes les directions, comme on le pensait à l'origine: entre les constellations du Bouvier, de la Grande Ourse et de la couronne boréale, il y a une vaste zone complètement vide de galaxies.

Les constellations en question ne sont que des points de repère, le «vide» se situant bien au-delà des étoiles qui forment ces constellations et appartiennent à notre propre galaxie.

Le volume ainsi délimité représente, selon les astronomes qui l'ont découvert, un p. cent du volume d'univers actuellement obser-

vable. En valeur absolue, cela représente une sphère de quelque 300 millions d'années-lumière, soit un espace dans lequel pourrait s'entasser 30 milliards de galaxies comparables à la Voie lactée.

Le volume de la «bulle» observée dans le Bouvier correspond à celui d'un amas galactique, comme si une pièce du puzzle avait été enlevée. Cela provient peut-être des premiers âges de l'univers, où des concentrations de matière, des «grumeaux», seraient apparues juste après la grande explosion initiale (le fameux Big Bang) en laissant du vide autour d'eux.

Miracle Mart

Verres modernes à prix très abordables!



Highball, Old-fashioned
Ord. 25.99 l'ens.

Tous les autres
Ord. 29.99 l'ens.

14⁹⁹
l'ens. de 4

16⁹⁹
l'ens. de 4

Élegants verres
"Accent"

Pour bien recevoir en tout temps et surtout au temps des Fêtes! Choix d'ensembles de 4: verres à vin, verres à eau, coupes à champagne, liqueur, highball, café irlandais, old-fashioned, brandy, pilsener et chopes à bière. Tous offerts en boîtes-cadeaux.

REVÊTEMENT ANTI-ADHÉSIF DE PREMIÈRE QUALITÉ

SilverStone

PREMIUM NON STICK SURFACE

APPROUVÉ PAR DU PONT APPROVED

SUPREME

\$10 ch.

Nouvelle poêle 10" "Slippery Sam"... une nouvelle expérience en matière de cuisine. Fabrication en aluminium enduit "Silverstone". Un cadeau qui plaira sûrement au cordon-bleu de la famille!

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Jean Talon et Pie IX ● Pont Vieux (Centre commercial) ● Chomedey (Centre commercial St Martin) (ouvert à 9h15) ● Lundi à mercredi 9h à 18h ● Jeudi et vendredi 9h à 21h ● Samedi 9h à 17h | <ul style="list-style-type: none"> ● Les Galeries Lachine ● Carrefour Laval ● Place Longueuil ● Plaza Côte-des-Neiges ● Châteauguay 180 boul. d'Anjou ● Les Promenades Saint-Bruno ● Lundi à mercredi 9h30 à 18h ● Jeudi et vendredi 9h à 21h ● Samedi 9h à 17h | <ul style="list-style-type: none"> ● Mail Champlain, Brossard ● Place Versailles (metro Brossard) ● Plaza Alexis Nihon (Metro Atwater) ● Place Lasalle ● Plaza Greenfield Park ● Mail West Island (Tous Soirs 35) ● Lun., ven. 9h30 à 18h; jeu., ven. 9h30 à 21h; Samedi 9h à 17h |
|--|--|--|

Prix en vigueur du mercredi 17 novembre au samedi 27 novembre 1982.

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart.

Miracle Mart

25% de rabais

sur une collection de coordonnés et de chandails

Coordonnés
Ord. 13.99 à 35.99

Chandails
Ord. 11.88 à 26.99

\$10 à \$27 et \$9 à \$20

Ravissante collection de coordonnés pour l'automne! Vestes, gilets, jupes et blouses que vous associerez ou dissocierez au gré de votre humeur. Polyester simil-suède, laine mixte, tweed et tons unis dans le groupe. Tailles 5-18. Tous les modèles ne sont pas offerts dans toutes les couleurs et les tailles.

Chandails pour l'automne et l'hiver... comprenant des pulls et des pulls-blousant à la fine pointe de la mode. Choix de bouclé, rayures, jacquards et tons unis dans une grande variété de teintes. Tailles P.M.G. dans le groupe.

25% de rabais

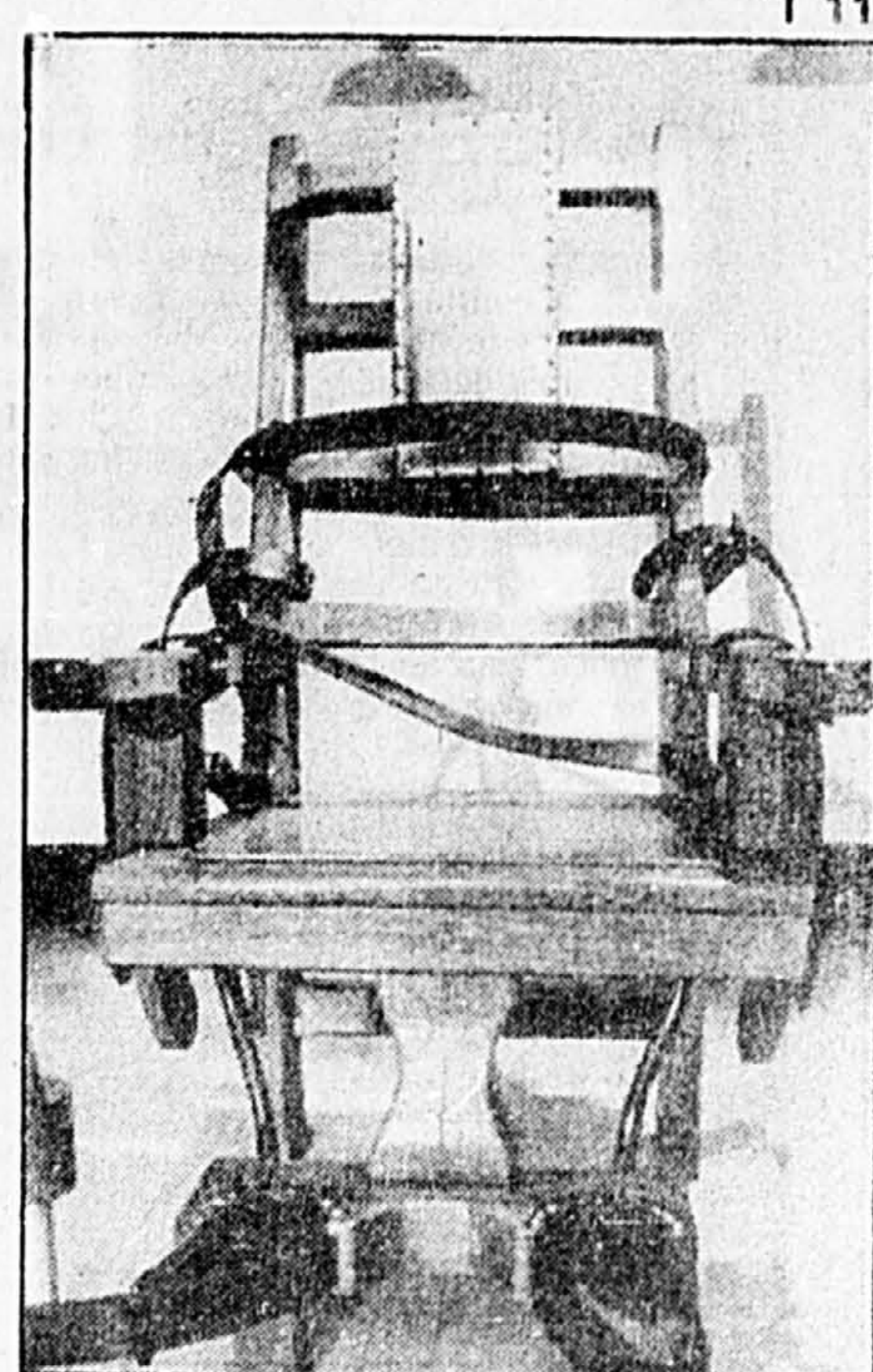
sur toute notre collection de montres Remex



\$16

Blouses en polyester... pour le jour et le soir!

Miracle Mart vous offre toute une collection de blouses que vous pourrez porter à l'année longue... le jour comme le soir! Col et épaules à volants, col tuxedo avec jabot plissé devant, col mandarin avec devant plissé. Blanc, blanc cassé ou bourgogne. Tailles 5-13, 7-15, 10-18.



téléphoto UPI
Mille détenus attendent d'être exécutés dans 37 États américains. Cinq seulement l'ont été depuis cinq ans. Frank Coppola fut le dernier exécuté en août 1982.

Cinq ans près de la chaise électrique

■ MONETA, VA (UPI) — Clyde Near est maintenant camionneur et possède son bungalow dans le comté de Bedford.

En 1958, il avait été condamné à mort par un grand jury fédéral pour le meurtre d'un nommé Chapman dans un duel au sujet d'une femme.

Son histoire est celle d'un homme qui a vécu dans le corridor de la mort, à dix pieds de la chaise électrique, pendant cinq ans et qui s'en est finalement sorti grâce à des procureurs qui ont obtenu la réouverture de son procès.

Cet ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale, décoré, est depuis lors un ennemi de la peine de mort, même s'il estime que souvent elle est préférable à une vie derrière les barreaux.

Pendant son séjour de cinq ans dans sa petite cellule, il a vu défiler six condamnés et entendu à six reprises le bourdonnement de la chaise. « J'aurais préféré que l'on me tue plutôt que de vivre dans les conditions dans lesquelles j'étais. »

Il ne peut voir ce qu'apporte la peine de

mort. Pour lui, c'est un meurtre. « Les États qui ont adopté la peine de mort n'en sont pas moins aux prises avec des taux de criminalité aussi forts que ceux que l'on retrouve dans les autres régions du pays. Car la justice n'existe pas pour tous. Si vous avez un bon avocat, vous vous en sortirez. »

Il décrit le pénitencier de Virginie comme un cauchemar où il était enfermé dans une cellule isolée mais fréquentée par les rats et les souris qu'il se devait d'apprivoiser. Dans ce corridor de la mort où l'odeur d'urine et les lamentations des détenus étaient le menu quotidien, il n'avait droit qu'à une douche par semaine. C'était là sa seule sortie. Il identifiait les fourmis qui cohabitaient avec lui et coupait la queue des souris qu'il piègeait. À deux reprises, il a été à une journée de son exécution avant que de nouveaux délais retardent la sentence. En 1963, à la réouverture de son procès, il échange la peine de mort pour l'emprisonnement à perpétuité. Il sera libéré en 1974.

Le cholestérol « normal » revu à la baisse

■ NEW YORK (UPI) — Dur coup pour la médecine nord-américaine. Deux biologistes viennent d'établir que les taux dits « normaux » de cholestérol doivent être révisés à la baisse de 25 p. cent. Cette nouvelle échelle de « taux normaux » aidera plus que n'importe quoi la lutte contre la crise cardiaque.

Cette découverte des chercheurs Goldstein et Brown leur a procuré le prix Hazen du centre médical Mount Sinai pour leur exceptionnel travail en recherches cliniques. En fait, Brown et Goldstein ont identifié la voie par laquelle la lipoprotéine de faible densité (un corps gras) s'introduit dans le sang et ont déterminé com-

ment un défaut héréditaire de cette voie pouvait conduire à des accidents cardiaques. En d'autres termes, ils viennent de faire avancer la science dans le traitement de l'athérosclérose.

L'évidence épidémiologique vient du Japon :

— les Japonais ont des taux plus bas de cholestérol que ceux que l'on considère normaux en Amérique;

— l'accident cardiaque est nettement moins fréquent au Japon;

— toutes les raisons portent à croire qu'une diminution du taux de cholestérol s'accompagnera d'une diminution du « risque cardiaque ».

L'interféron contre les refroidissements

■ (AFP) — L'interféron, utilisé sous forme d'aérosols appliqués dans le nez, peut servir de médicament préventif contre les formes courantes de refroidissement, selon le Dr G. M. Scott, qui travaille dans un laboratoire spécialisé du Conseil de recherche médicale britannique à Salisbury.

Le spécialiste a soumis, dans son laboratoire, 44 volontaires à un traitement préventif à l'aide d'interférons naturels et synthétiques. Dans les deux groupes, affirme-t-il, le succès a été « total ».



- Jean Talon et Pie IX
- Pont Viau (Centre commercial)
- Chomedey (Centre commercial St-Martin) (Ouvert à 9h15)
- Lundi à mercredi 9h à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h

- Les Galeries Lachine
- Carrefour Laval
- Place Longueuil
- Plaza Côte-des-Neiges
- Châteauguay 150 boul. d'Anjou
- Les Promenades Saint-Bruno
- Lundi à mercredi 9h30 à 18h
- Jeudi et vendredi 9h à 21h
- Samedi 9h à 17h
- Mail Champlain, Brossard
- Place Atwater
- Place Lasalle
- Plaza Greenfield Park
- Mail West Island, Trans. Sortie 35
- Lun. à mer. 9h30 à 18h
- jeu., ven. 9h30 à 21h
- Samedi 9h à 17h



PROTESTATION DE 40 SAVANTS AMÉRICAINS Un cri d'alarme contre la militarisation des programmes spatiaux

■ PASADENA (UPI) — Des scientifiques américains s'interrogent sur les visées militaires des prochains programmes spatiaux que le pays pourrait lancer dans les années qui viennent. Ces chercheurs ont inventé les robots qui scrutent Mars et ils sont ceux qui ont mis au point les présentes caméras qui filment Jupiter.

T. W. MCGARRY

Quarante (40) scientifiques viennent (dans le Los Angeles Times) de mettre en garde le grand public contre la tangente que semble prendre le Jet Propulsion Laboratory (JPL) dans ses plans d'exploration spatiale.

Le cri d'alarme vient d'être lancé par le professeur Allan R.

Klump, qui a dessiné les plans de navigation optique que l'on utilisera lors des missions de 1986 sur les lunes de Jupiter, plans qui semblent être remis en question par la direction du laboratoire. En présentant une pétition recueillie en deux heures seulement, le Dr Klump déclare: « Ce n'est pas mon intention de mettre au point des armes nucléaires. Je démissionnerai avant qu'on me l'impose. »

Robert Nelson, scientifique, astronome qui a participé aux missions Voyager estime: « La communauté scientifique que je représente (900 membres) croit qu'une guerre nucléaire provoquerait le suicide de l'humanité. Le public doit être conscient de cela. »

Il faut savoir que le JPL accueille les plus grands génies de la science spatiale américaine, qu'ils sont des puristes — architectes de l'espace, apolitiques et surtout non-violents. Tout récemment encore dirigé par un géologue de formation civile, le JPL vit, à l'heure actuelle, avec l'administration du général Lew Allen jr de l'Air Force et surtout ancien directeur du National Security Agency. Celui-ci réplique: « Ce n'est pas parce que le laboratoire sera impliqué dans une recherche pour la sécurité nationale que les scientifiques doivent s'émouvoir. L'objectif de ce laboratoire demeure toujours la recherche spatiale et le développement de ses sciences. »

Voyager 2, comme tout le monde le sait, a été lancé en 1977 et

atteindra Uranus en 1986: la distance parcourue aura alors été de 1,8 milliard de milles. Le JPL a donc une mission scientifique précise mais qui, selon Allen, tient toujours compte d'un pourcentage (30 p. cent) qui doit être dirigé vers la sécurité nationale. Allen prétend que le groupe de scientifiques qui chahutent le programme de sécurité nationale se croit encore dans les années '70 alors que Voyager a connu des heures de gloire dans la simple mais étonnante découverte spatiale. « Il faut rester logique et pratique, dit-il. Et surtout ne pas oublier que ce laboratoire créé pendant la dernière guerre devait essentiellement être voué à des recherches sur la défense nationale. Par ailleurs, tout ce monde pourra encore dans les prochaines années travailler sur de grands projets spatiaux. »

Les chercheurs dissidents sont pour la plupart de jeunes scientifiques qui estiment que la recherche militaire est immorale. George Carlisle, l'un des directeurs du génie du projet Galilé (l'exploration des lunes de Jupiter) insiste: « A ce que je sache, le laboratoire n'est pas impliqué dans l'exploration de nouveaux champs nucléaires. Mais si nous développons un nouveau savoir-faire spatial, uniquement scientifique, je vois difficilement comment cela ne pourra pas éventuellement servir une cause de défense nationale. »

La NASA ignore tout du mal de l'espace

■ HOUSTON (UPI) — Les chercheurs avaient eu l'occasion de se familiariser avec le « mal de l'espace » au cours des vols Apollo, mais les scientifiques se penchent plus sérieusement sur la question au cours des vols de Columbia.

Curieusement, au cours des périodes Mercury et Gemini, les astronautes avaient été peu affectés, possiblement parce que leur habitacle était trop petit. Avec la station Columbia, qui atteint une hauteur de deux étages, les pilotes disposent de plus d'espace pour manoeuvrer. Dans le passé, les missions spatiales pouvaient durer des jours et des jours et, habituellement, le mal disparaissait au bout de 48 heures. Maintenant, les expéditions sont courtes et les programmes chargés. On ne peut donc se permettre un relâchement de la part des hommes d'équipage.

Les recherches doivent être brusquées pour une autre raison: le Centre spatial enverra dans l'espace de plus en plus de pilotes qui ont peu d'expérience de vols spatiaux. Il faudrait donc éviter que ces pilotes soient

incommodés par les nausées et les vomissements qui caractérisent le « mal de l'espace. »

Le médecin Bill Thornton, astronaute lui-même, explique que la NASA ignore tout de ce malaise. Elle ne sait quel pilote peut être susceptible d'être touché, ni comment remédier au mal. Il semble qu'un tiers des pilotes ne soient pas touchés, qu'un autre tiers présente quelques symptômes et qu'un dernier tiers est affecté d'une façon sérieuse. L'astronaute Russell Schweikert, par exemple, n'a pu, à cause de ce malaise, effectuer une marche dans l'espace lors du vol Apollo 9. Les pilotes Fullerton, Hartsfield et Lousma ont également éprouvé des problèmes sérieux lors de vols subséquents.

Essentiellement, les astronautes ne font pas de mouvements différents que le commun des mortels en terme d'exercices. C'est plutôt l'état d'apesanteur qui les place dans un environnement différent. Or, le mal de l'air, semble-t-il, se manifeste un peu comme le « mal de la route », en ce sens que l'équilibre peut être affecté.

Paris, capitale du vol à la tire

■ PARIS (AFP) — Spécialistes des « vols à la tire », hommes, femmes et même enfants, venus d'Amérique latine, des pays méditerranéens, des Balkans ou d'ailleurs, ont choisi Paris pour faire fortune en détournant les touristes à devises fortes: Américains, Japonais, Allemands ou Suisses.

Les « pickpockets internationaux » apprécient particulièrement la capitale française, devenue depuis quelques années, selon la police, le grand centre européen du « vol à la tire ».

PIERRE-ANDRÉ JOUVE

A cela plusieurs raisons: les touristes y étant nombreux, les gains des « tireurs » — comme on les appelle dans le milieu — atteignent facilement 3 000 francs pour deux heures de « travail », voire beaucoup plus si la chance s'en mêle.

Et puis, déclarent les policiers avec amertume, « nos juges sont cléments », bien que les lois ne soient ni plus ni moins sévères qu'ailleurs. Théoriquement, un pickpocket risque de deux à cinq ans de prison, mais les peines appliquées ne dépassent guère quatre mois.

Policiers spécialisés

Paris possède pourtant, pour se défendre, la seule équipe au monde de policiers spécialisés dans la chasse à ces petits voleurs venus d'ailleurs, auxquels s'ajoutent les innombrables pickpockets « résidents », dont la multiplication est devenue « maintenant intolérable », selon le commissaire Devos, responsable de l'équipe.

La chasse se pratique partout: dans les hauts lieux touristiques de la capitale, le métro, les grands hôtels... La capture est rapide: devant le journaliste, il ne faudra que quelques minutes à trois policiers pour arrêter, à l'heure chaude du déjeuner, deux fillettes yougoslaves, prises la main dans le sac d'une touriste argentine, sur le parvis de Notre-Dame, à 50 mètres de la préfecture de police. Butin: 3 000 francs. Et libération sur décision du juge après 24 heures de détention.

Dans la masse des pickpockets étrangers existe une sorte de hiérarchie artistique, où les Sud-Américains tiennent le haut du pavé.

Selon les policiers, « ils ont la véritable main, acquise à l'école ». Il leur suffit de 20 secondes pour extraire un porte-feuille d'une poche et le remettre, après y avoir substitué billets, chèques de voyage, cartes de crédit, billets d'avions, etc...

À l'aide de valises creuses, ils subtilisent les attachés-cases d'hommes d'affaires imprudents. Déguisés en riches, ils font les poches des clients de magasins de luxe, tandis qu'une nuée de « secrétaires » comparses détournent l'attention des vendeurs.

Les « Sud-Américains » arrivent surtout de Bogota ou de Lima, par groupe de six à huit, et opèrent généralement dans les aéroports, centres de tourisme et grands hô-

tels, notamment ceux où résident les touristes japonais, proie des pickpockets internationaux.

Les chèques de voyage dérobés sont envoyés dans des pays limitrophes, où des complices les revendront à l'aide de faux passeports.

Les Sud-Américains ne dédaignent pas non plus l'argent que les retraités déposent dans les bureaux de poste.

Les grands moments

Ils prennent aussi la foule des grands moments: les défilés de fête nationale et surtout les stades de football, particulièrement fréquentés par l'ensemble des petits voleurs. Au lendemain des grands matchs, les policiers se retrouvent temporairement au chômage, les pickpockets ayant fait le plein.

Selon des responsables de la police, l'art du pickpocket est né en Méditerranée et nombre de « tireurs » viennent en touristes du Maghreb ou d'Italie, puis repartent chez eux, les poches pleines.

Mais, plus préoccupant pour la police française, est le cas des enfants « rom », ethnique originaire de Yougoslavie, dont une minorité de clans, selon un rapport de police, vit uniquement du vol.

Évoluant en groupe, ils se jettent dans les jambes de leur proie, la bousculent, la palpent avant de s'enfuir avec son porte-feuille.

Pris en flagrant délit, ils sont la plupart du temps presque aussitôt relâchés: « Ils n'ont aucun papier, disent les policiers, et peuvent donc mentir sur leur âge. En France, un mineur de treize ans est à l'abri des poursuites. Les « rom » le savent. Ils en profitent ».

Irréductibles...

Les éducateurs, auxquels ils sont parfois confiés, les libèrent aussi la plupart du temps, impuissants à les rééduquer.

Leurs parents, difficilement identifiables, restent dans l'ombre. Ils se contentent d'amener les jeunes sur le lieu choisi et de compter, le soir, la recette. « Les enfants sont battus s'ils ne rapportent pas plusieurs milliers de francs par jour », ajoutent les policiers.

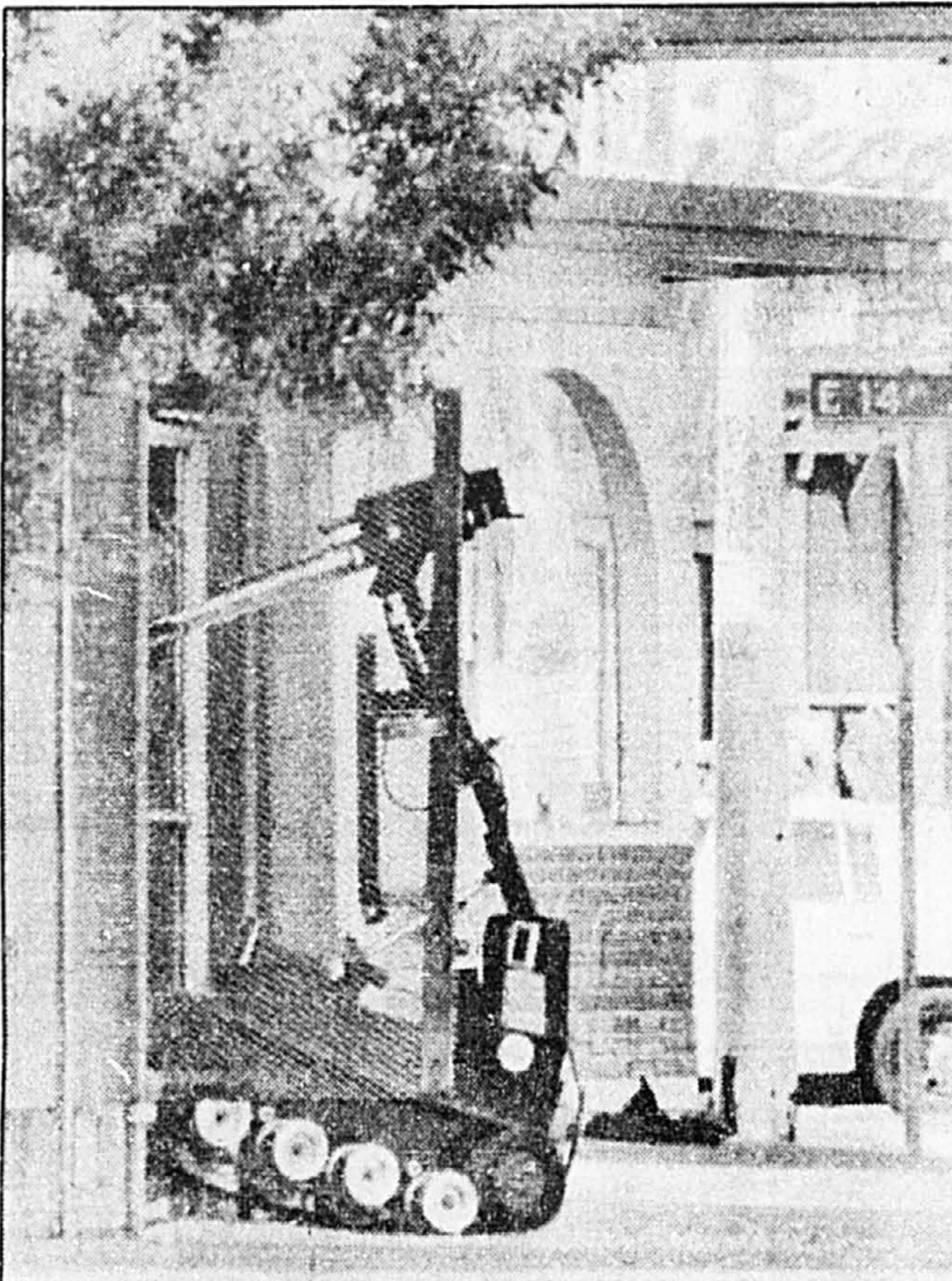
Les enfants « rom » prennent leur retraite vers 18 ans (majorité légale en France), quand il leur devient difficile de cacher aux médecins leur âge réel qui pourrait les conduire en prison. Les petits frères et sœurs prennent alors la relève.

Certains vont plus loin en se recyclant dans le cambriolage.

Le vol des « rom » est difficile à enrayer. Les autorités françaises répugnent à les expulser, de telles mesures ne s'appliquant désormais plus que pour les crimes graves.

Les « vols à la tire » s'accroissent d'année en année à Paris.

Selon les statistiques de la police, 22 146 plaintes pour vols de ce type ont été déposées en 1980 contre 3 944 en 1971, chiffres qu'il faudrait multiplier par 14 pour approcher de la réalité. Et ces deux dernières années, le phénomène s'est encore amplifié.



Snippy à l'oeuvre, récemment, à Oakland.

télephoto UPI

Snippy, un flic à toute épreuve

■ SAN FRANCISCO (UPI) — La police de la San Francisco a son officier-robot, Snippy, véritable petit char d'assaut qu'elle utilise quand la situation peut être dangereuse pour un membre des escouades tactiques.

Snippy peut venir à bout d'un franc tireur, d'une bombe à retardement, d'un bandit barricadé. Cette mécanique est munie d'une caméra vidéo et d'un microphone qui normalement doivent permettre aux policiers d'analyser la situation; d'une pince-perforeuse, d'un câble de 300 pieds et d'un fusil-laser. Snippy peut escalader des escaliers et maintenir une vitesse de croisière de 5 m/h.

L'appareil télécommandé peut théoriquement désamorcer une bombe, amener en sécurité un officier ou un citoyen blessés. Récemment, Snippy s'est manifesté lorsqu'un commerçant « un peu dérangé », s'est retranché dans sa boutique et a commencé à faire feu sur les passants. Avec sa pince, le robot a tout d'abord arraché la porte de l'établissement, puis a pénétré comme si de rien n'était.

Les problèmes ont immédiatement surgi: la caméra ne filma

ce qu'elle voyait devant elle, le microphone n'a jamais fonctionné et la pince-perforeuse s'est cassée dans la manoeuvre. La machine a toutefois démontré son utilité puisque le commerçant s'est rendu devant autant d'audace. Snippy est présentement au garage où des spécialistes s'astreignent à d'abord la réparer mais surtout à la modifier.

Pour toutes sortes de raisons dont la moindre n'est pas le scepticisme du service de police de San Francisco, Snippy est peu utilisé. Ses services architecturaux de la ville se sont aussi plaints des dégâts que peut provoquer ce brave Snippy en pénétrant avec « ses grosses pattes » dans des endroits gênés.

« Notre problème, indique le sergent Cash, c'est que personne ne pense à utiliser cette machine. Et évidemment, Snippy ne peut intervenir partout. Il a besoin d'un minimum d'espace pour réagir. »

Autre souci qui cause Snippy: les frais de réparation relativement élevés si l'on tient compte du fait que son inventeur a déclaré faillite après en avoir construit deux.

Joyeux Festins...

...en compagnie de la
marque d'olives la plus
populaire au Québec.

Le temps des Fêtes nous donne l'occasion
d'apprécier les bonnes choses de la vie. Gattuso offre 26
formats différents d'olives et de marinades, conçues pour
agrémenter tous les genres de repas et goûters du temps
des Fêtes.

Dans le domaine des olives, Gattuso est le numéro
un au Québec. Il a plus d'expérience que n'importe
qui, il se procure les meilleures récoltes d'olives et de
marinades partout dans le monde et il traite ses produits
avec le plus grand soin. C'est votre garantie d'obtenir des
produits de la plus haute qualité. Et... joyeux festins!

Gattuso®
gâte tout le monde.